



Matinée Achats Responsables

Le 12 mai 2023

Bienvenue !

PROGRAMME

9h30 – 9h55 → Pourquoi parler d'achats responsables en 2023 ?

- Les achats responsables et les bonnes relations fournisseurs, remèdes aux crises ?
- Pourquoi s'engager aujourd'hui ? Les tendances, les dossiers "achats" à embrasser pour faire face aux enjeux.

9h55- 11h30 – Comment s'engager ? Quelles démarches déployer ? Témoignages

- Le Parcours National des Achats Responsables, un tremplin pour les achats responsables
- La norme ISO20400 Achats Responsables - Comment la norme permet de s'engager dans une démarche vertueuse et créatrice de valeur(S)
- Le Pacte Mondial de l'ONU – Comment les Achats Responsables permettent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU ?

11h30 - 12h - Comment embarquer les équipes et les fournisseurs ?

- Table-ronde débat



9h30 – 9h55 → Pourquoi parler d'achats responsables en 2023 ?

- ❖ **Les achats responsables et les bonnes relations fournisseurs, remèdes aux crises ?**
- ❖ **Pourquoi s'engager aujourd'hui ? Les tendances, les dossiers "achats" à embrasser pour faire face aux enjeux.**



Qui est **EcoVadis**

Une communauté mondiale de leaders et d'experts en achats durables pour un impact international à grande échelle



 175 Pays couverts	 1000+ Programmes d'approvisionnement durable	 110,000+ Entreprises notées
 1600+ Employés	 13 Bureaux mondiaux	 52 Pays d'origine des employés

 Membre de la French Tech 120 depuis 2020	 Prix de l'action citoyenne 2020 Trophées Tech for Good BFM	 Organisation d'études et d'événements annuels avec Ecovadis	 Présenté pendant sept années consécutives dans l'almanach des achats	 Levée de fonds de 200 millions \$ en 2020	 Levée de fonds de 500 millions \$ en 2022
---	--	---	---	--	--

Des activités ESG solides sont corrélées à des résultats ESG et des résultats financiers solides

ESG activities

- Setting ESG targets, tracking key performance indicators, embedding sustainable policies into management processes
- Managing initiatives to reach targets for carbon reduction, DEI, and other ESG programs
- Sustainable procurement

Financial results

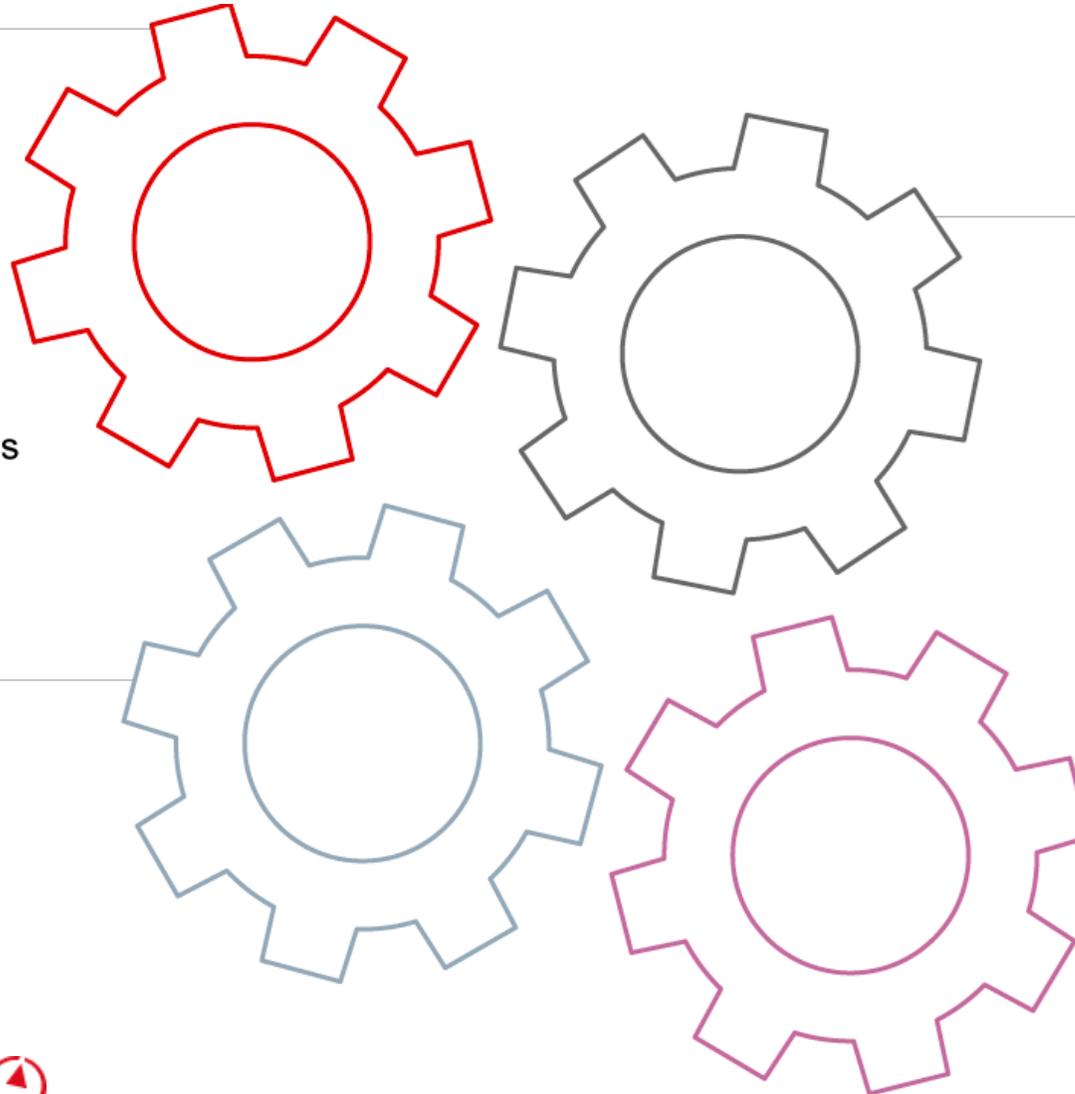
- EBITDA margin
- Revenue growth

ESG outcomes

- Lower carbon emissions, greater renewable energy usage
- Leadership and talent diversity

Additional benefits

- Customer satisfaction
- Employee satisfaction



BAIN & COMPANY 

Les recherches de Bain & Company et EcoVadis indiquent que les résultats ESG positifs sont une caractéristique des entreprises qui réussissent : <https://www.bain.com/insights/do-esg-efforts-create-value/>

Source: Bain & Company

ecovadis



BAIN & COMPANY

Les efforts **ESG** créent-ils de la **valeur** ?

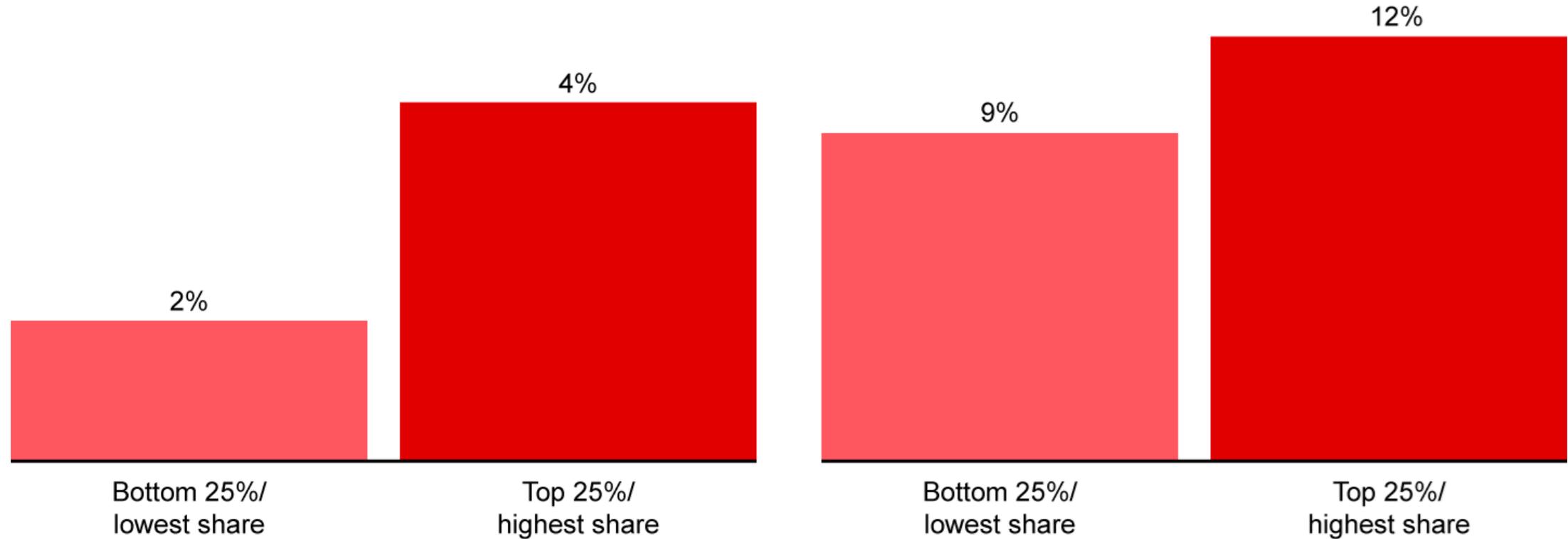
Les entreprises comptant plus de femmes dans l'équipe de direction ont de meilleurs résultats financiers

Growth

Profitability

Median revenue CAGR, 2019–21

Median EBITDA margin, average 2019–21



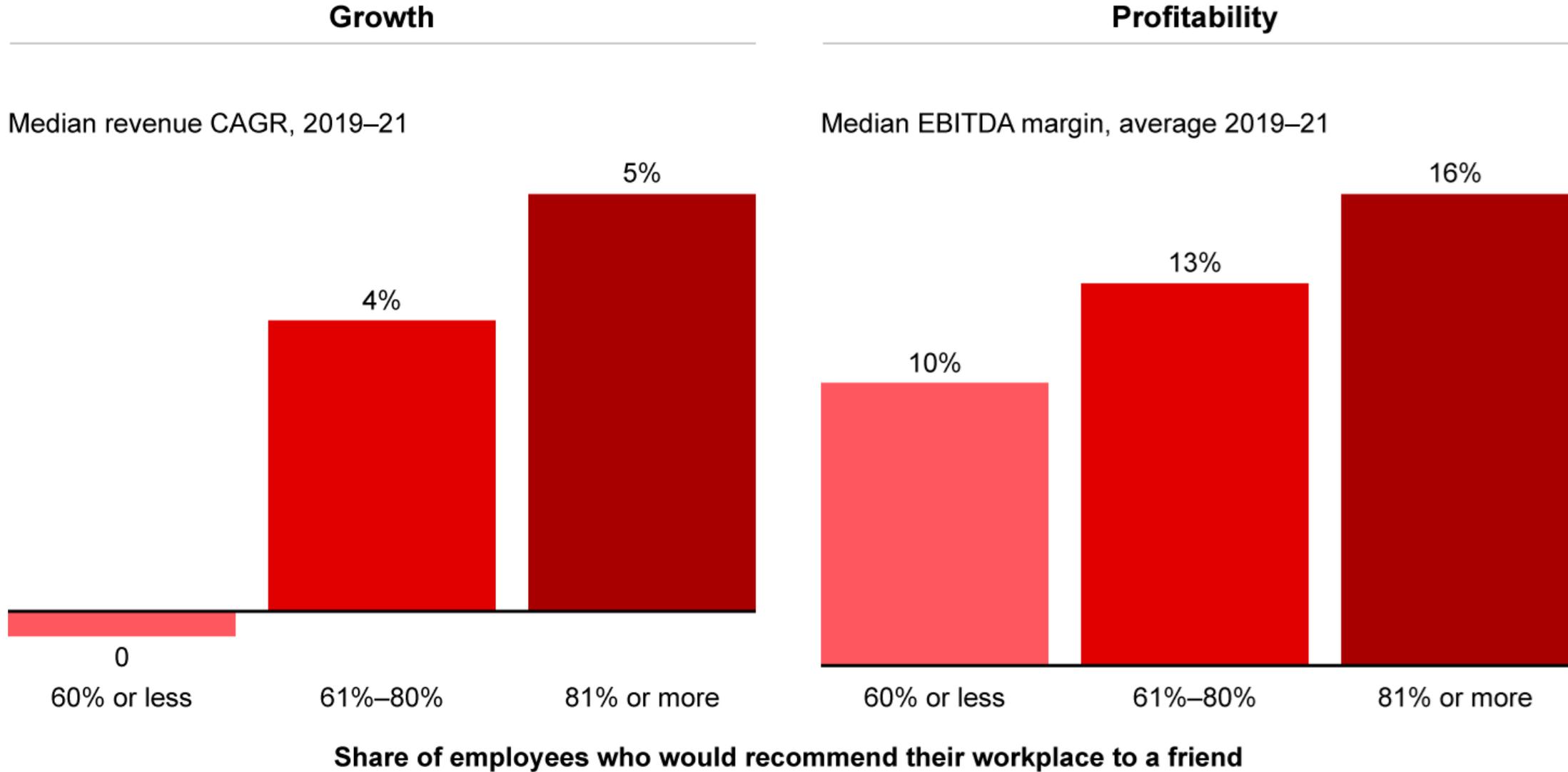
Female share of top executive team

BAIN & COMPANY 

Notes: Female share of top executive team evaluated by industry; global analysis includes companies with more than \$1 billion in revenue in industries with at least 20 companies with relevant data

Sources: EcoVadis; Bain analysis (n for growth=174; n for profitability=168)

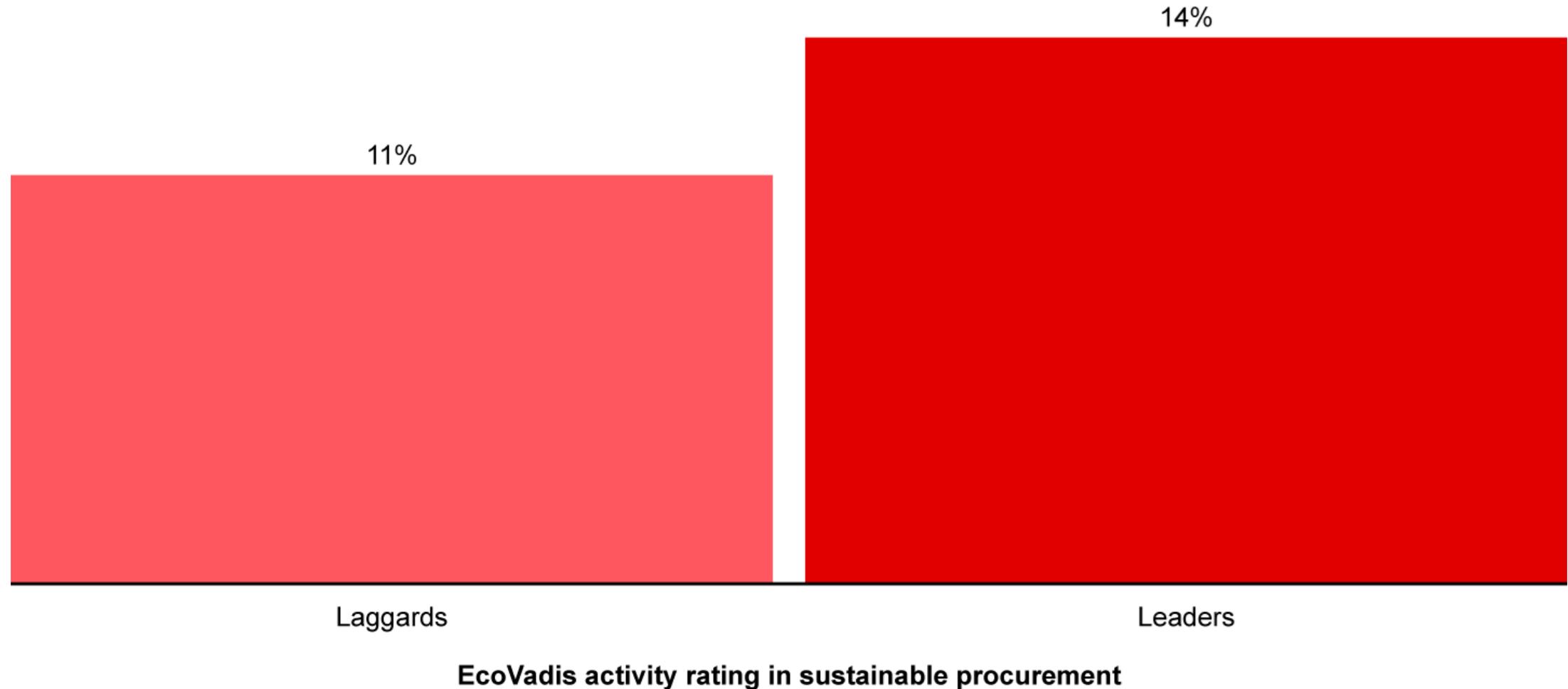
Les entreprises dont les employés sont les plus satisfaits se développent plus rapidement et sont plus rentables



Note: Includes EU and North American companies with 100 or more ratings on Glassdoor and more than \$1 billion in revenue
Sources: EcoVadis; Glassdoor; Bain analysis (n for growth=424; n for profitability=418)

Les leaders des achats durables sont plus rentables

Median EBITDA margin, average 2019–21

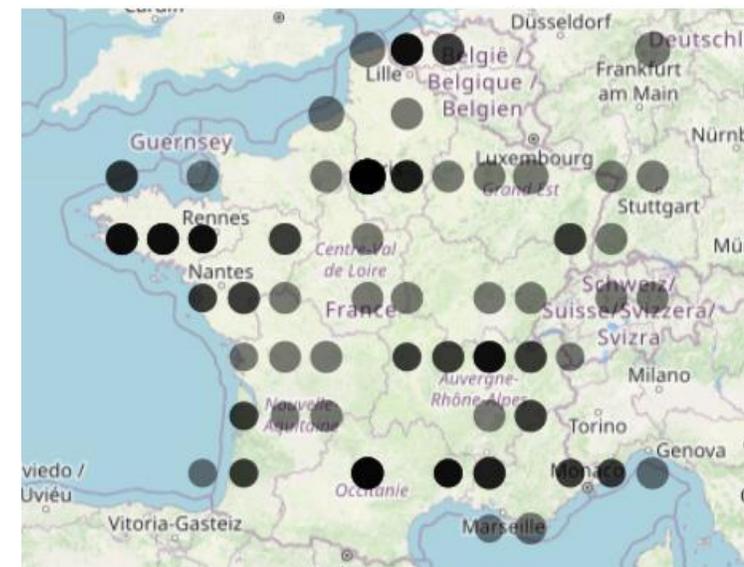
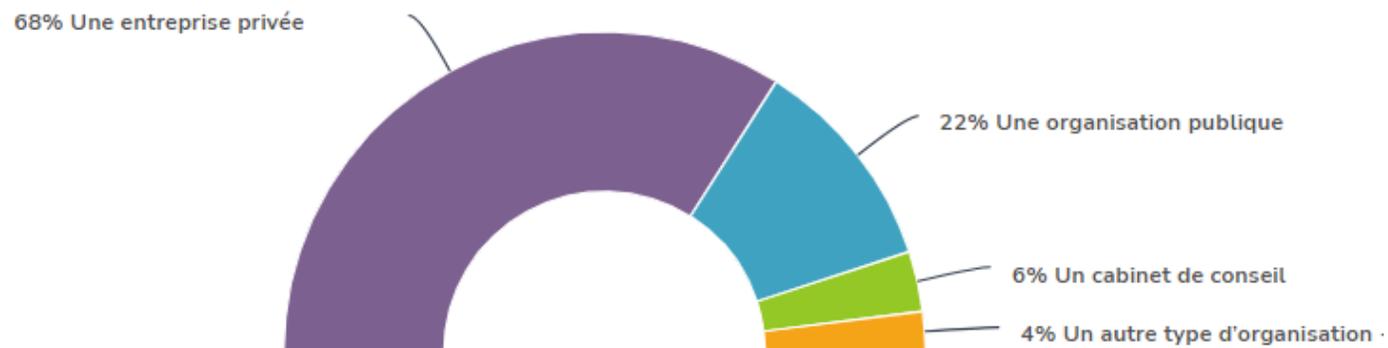


Notes: Leaders have an EcoVadis sustainable procurement score of 70 or higher; laggards have a score of 30 or lower; global analysis includes companies with more than \$1 billion in revenue in industries with at least 50 companies with relevant data

Sources: EcoVadis; S&P Capital IQ; Bain analysis (n=1,208)

BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES 2023

PROFIL DES REpondANTS



312 réponses sont prises en compte dans l'analyse des réponses présentées ce jour :

- 76 issues d'organisations publiques (collectivités, ministères, fonction publique hospitalière,...)
- 236 issues d'entreprises du secteur privé (Industrie, Commerce et Services)

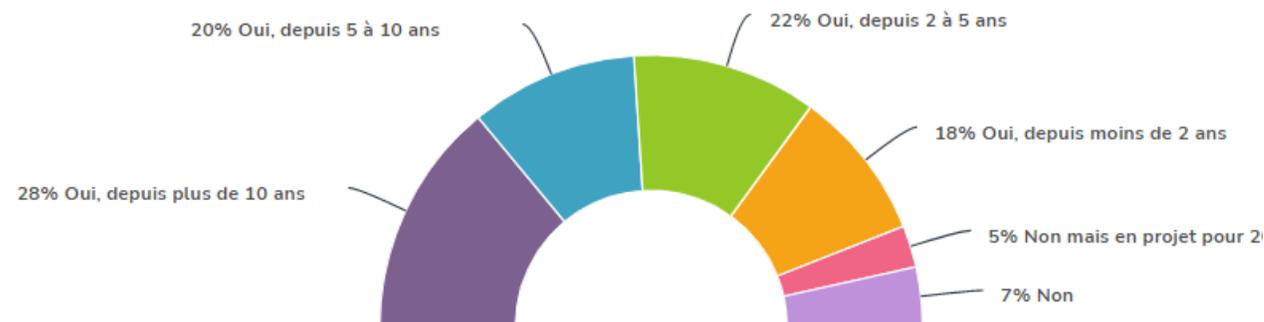
244 enquêtes sont répondues entièrement.

La base des répondants pris en compte représente environ 650000 salariés pour un volume d'achats de 44 milliards d'euros.

Mise en place de la politique Achats Responsables

Q6- Votre organisation a-t-elle engagée une démarche Achats Responsables ?

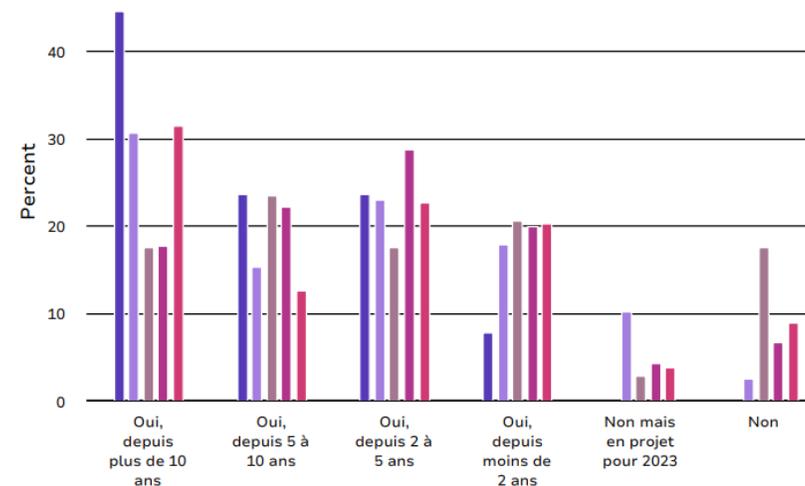
Base : Dans l'ensemble – 312 réponses



Plus de 9 organisations sur 10 sont engagées ou sur le point de s'engager dans une démarche achats responsables.

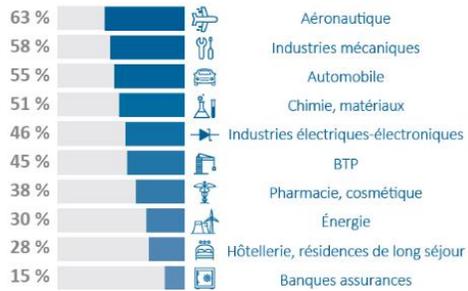
La mise en projet en 2021 s'est concrétisée (-9 pts).

Les GE ont été les chefs de file des démarches achats responsables. Le mouvement s'est étendu aux ETI et PME.



Les achats

Pourcentage achats/chiffres d'affaires (Lettre des achats – 2015)



Les achats représentent en moyenne 60 % du CA des entreprises et sont déterminants donc dans la performance globale de l'entreprise

Une fonction transverse qui joue le rôle d'interface entre les partenaires externes et les services internes

Des chaînes d'approvisionnement de plus en plus complexes à l'échelle mondiale et exposées à des risques difficiles à maîtriser



Les achats sont un capteur efficace d'innovation et d'opportunités

Les achats sont déterminants dans la performance du produit final

Une fonction de plus en plus professionnalisée avec des acteurs très exigeants

Les achats reconnus comme une fonction clé dans la mise en œuvre de la stratégie des organisations

Les achats sont un des leviers les plus efficaces pour agir sur la transition écologique, énergétique, climatique et transformer les chaînes de valeurs

LES TROIS PILIERS DES ACHATS RESPONSABLES

La performance économique

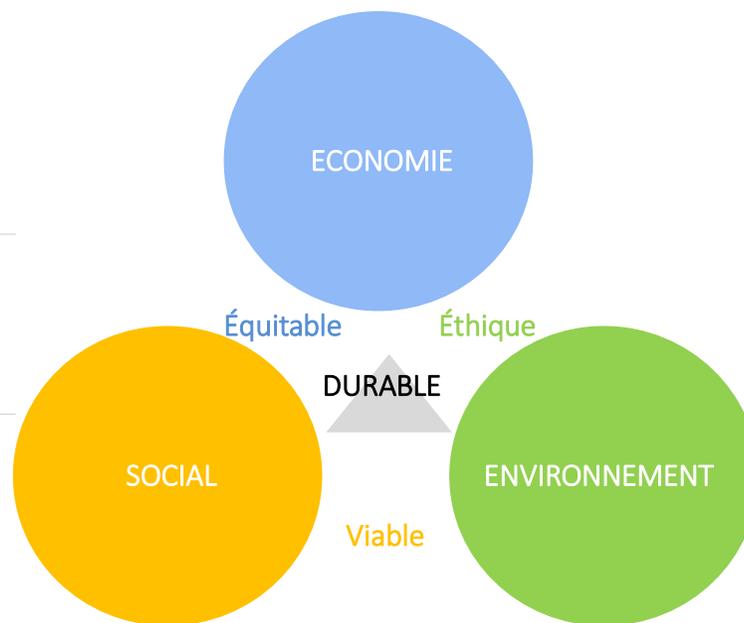
La prise en compte de l'ensemble des coûts du cycle de vie (CCV) et la réalisation de gains pertinents.

La performance environnementale

Des achats respectueux de l'environnement, économes en ressources et en énergie, peu producteurs de déchets.

La performance sociale

Des achats à impact positif sur le territoire de l'entreprise, notamment sur l'emploi et l'insertion, respectueux des droits de l'homme sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.



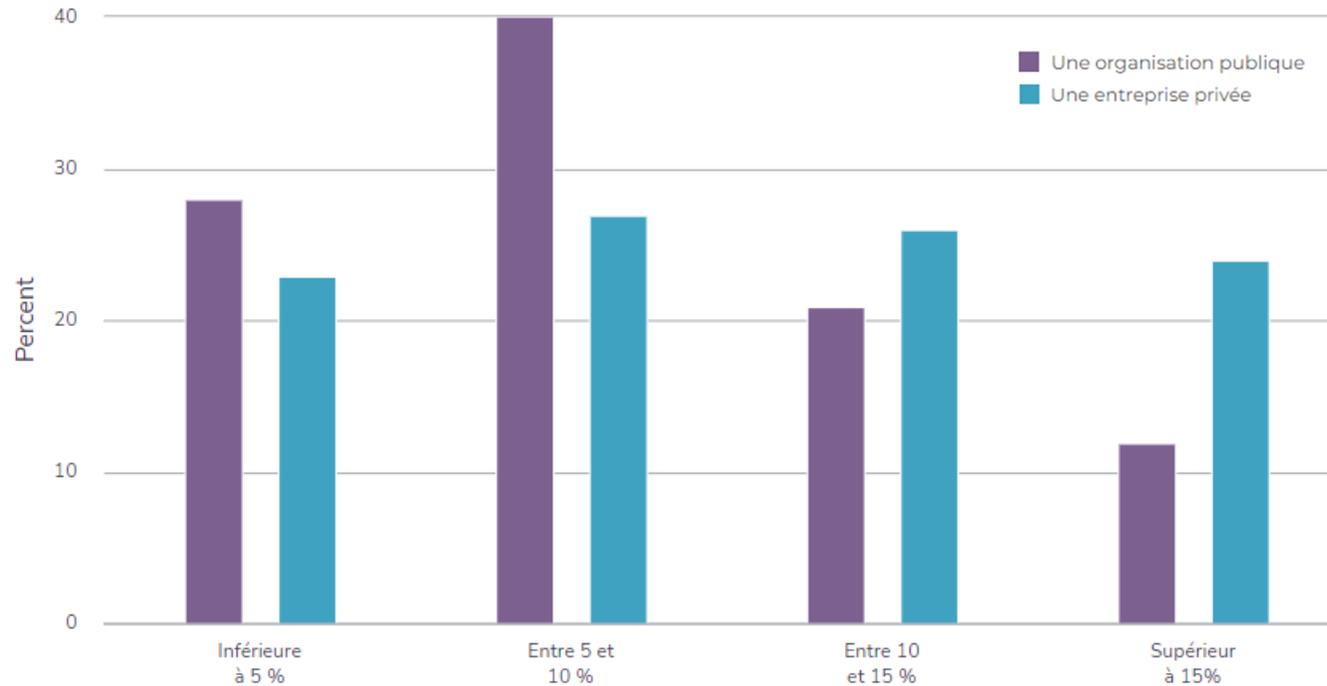
ISO 20 400: « *Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possible sur toute la durée du cycle de vie et qui aspire à réduire le plus possible les impacts négatifs.* »

Être un acheteur responsable, c'est réduire les impacts générés par nos décisions achats sur les personnes, l'environnement, la Société dans son ensemble.
Le temps presse et les solutions sont collectives ...

Pondération des critères RSE

Q37 – Quelle est la pondération du critère RSE dans l'appréciation des offres fournisseurs ?

Base : Ensemble des répondants – 212 réponses



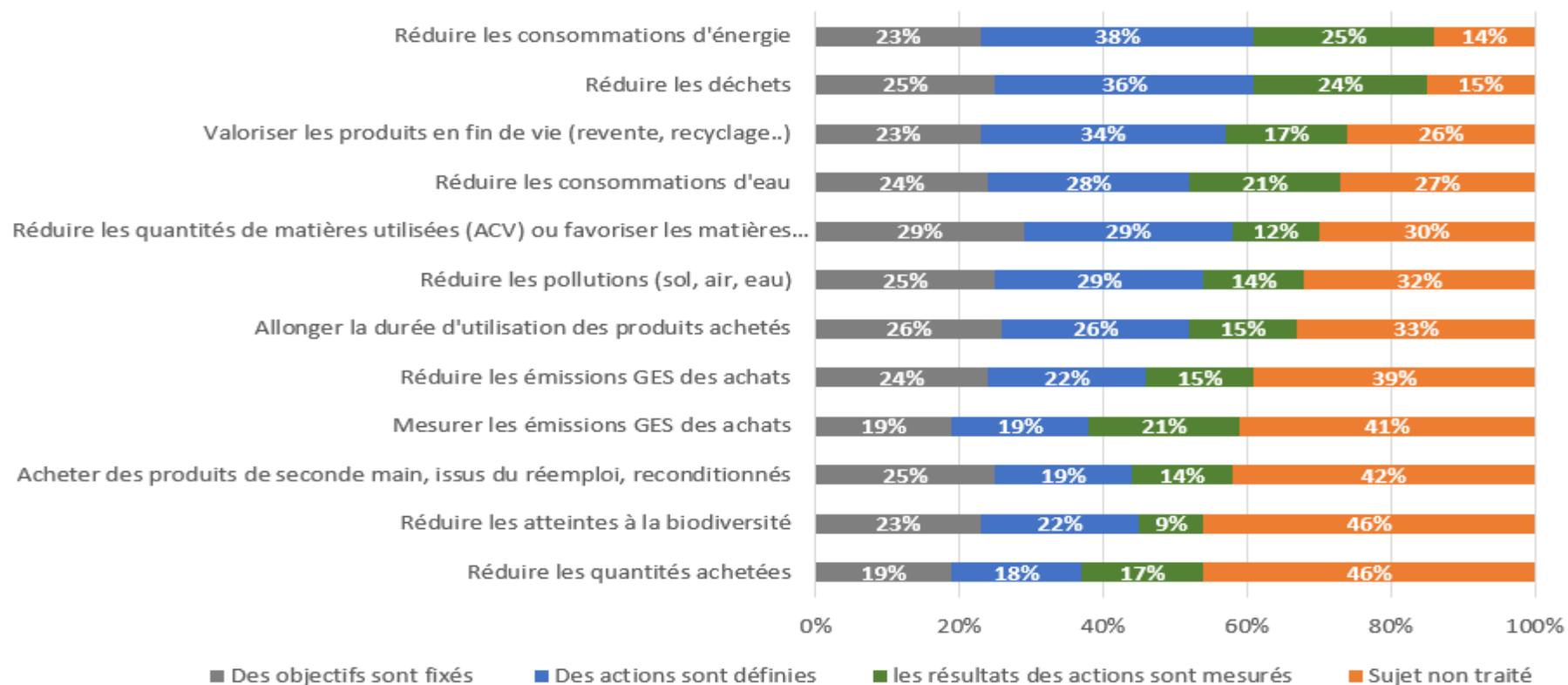
On remarque que la pondération des critères RSE a progressé par rapport à l'année dernière pour le secteur public. Pour le secteur privé la pondération des critères RSE n'a que très peu évolué.

BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES 2023

ENVIRONNEMENT

Q24 – Dans vos stratégies achats, avez-vous engagé des démarches visant à (Une seule réponse possible par ligne)

Base : Ensemble des répondants - 185 réponses



Dans le domaine environnemental, 3 grands blocs de mesures sont analysés : les questions de sobriété, les enjeux d'économie circulaire et les réductions des atteintes à l'environnement.

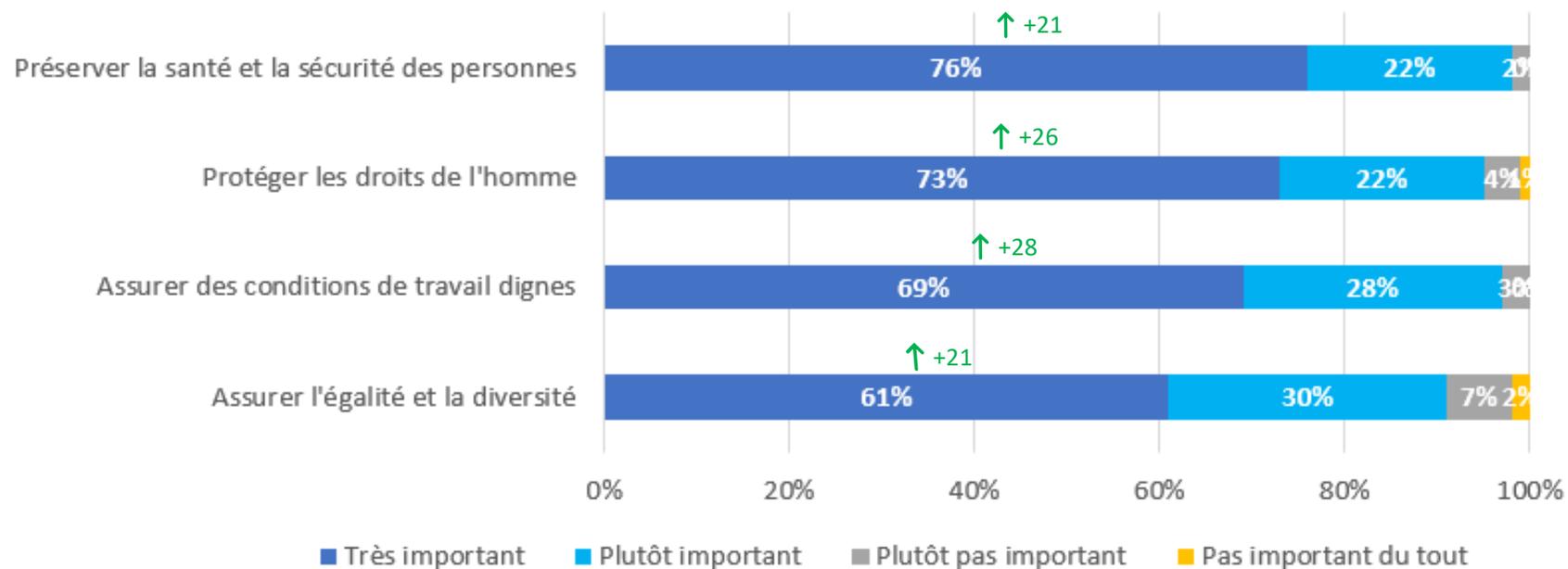
En toute logique, et en cohérence avec le contexte de crise, les actions en faveur de la sobriété, notamment énergétique, sont celles qui ont mobilisé le plus de répondants

BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES 2023

SOCIAL

Q29 – Dans le cadre de votre démarche achats, quel est votre degré d'appréciation des sujets suivants ?
(Une réponse par ligne)

Base : Ensemble des répondants - 230 réponses



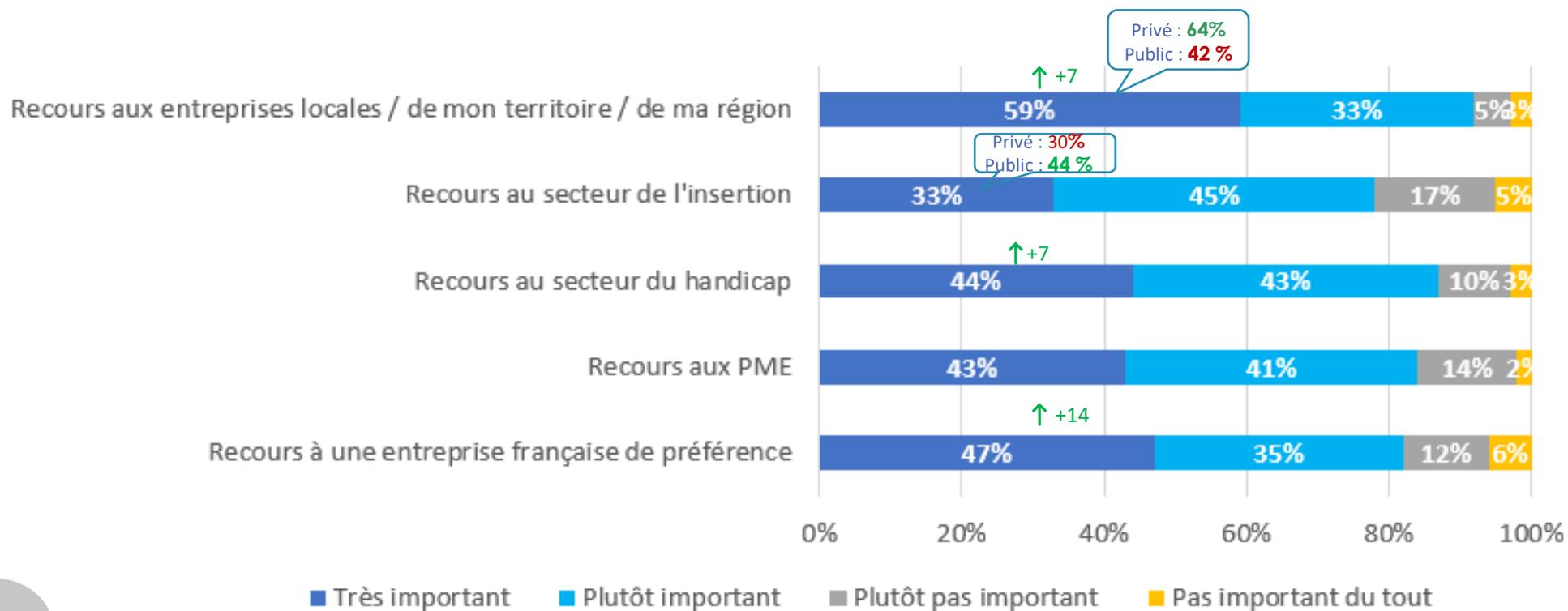
Si l'ordre des thèmes ne varie pas par rapport à 2022, ils sont tous jugés "très importants" ce qui n'était pas le cas l'an dernier à l'exception de la santé et la sécurité. Il serait maintenant nécessaire d'appréhender plus finement comment la question des droits de l'Homme est réellement prise en compte dans la chaîne d'approvisionnement.

BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES 2023

SOCIETAL

Q30 – Dans le cadre de votre démarche achats, quel est votre degré d'appréciation des sujets suivants ?
(Une réponse par ligne)

Base : Ensemble des répondants - 230 réponses



Le recours aux entreprises locales reste le thème sociétal le plus plébiscité. Il se recoupe néanmoins avec le recours à une entreprise française qui progresse de façon significative de même que celui aux PME. La question de l'insertion et du handicap est également en progrès mais reste prégnante dans le public.

Les raisons de l'engagement Achats Responsables

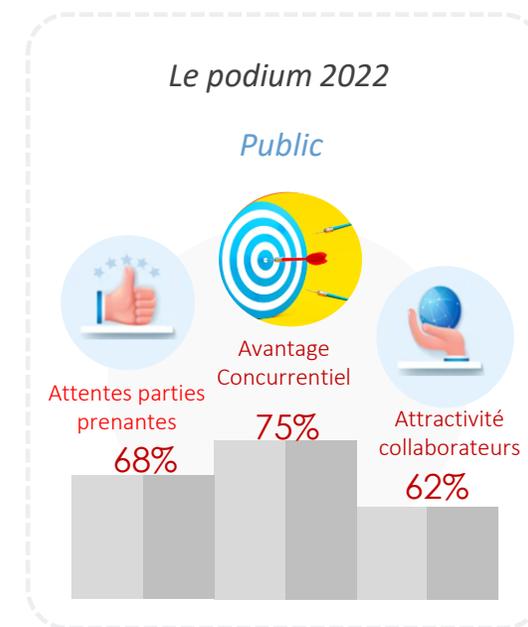
Q11 – Pour quelles raisons votre organisation est-elle engagée dans une démarche Achats Responsables ?

Base : Dans l'ensemble – 204 réponses

Ce qui est considéré comme stratégique et important



Ce qui est peu ou pas évoqué



Dans le privé, l'alignement avec la raison d'être, l'éthique et les attentes clients sont les 3 raisons principales de l'engagement dans les achats responsables. Dans le public, la réglementation et les politiques publiques arrivent en tête des raisons de l'engagement, suivies par l'éthique.

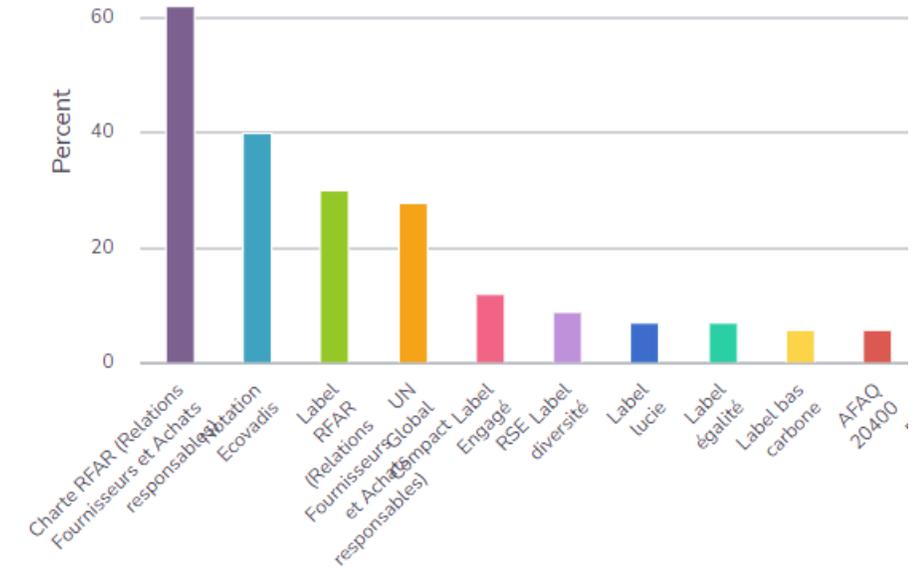
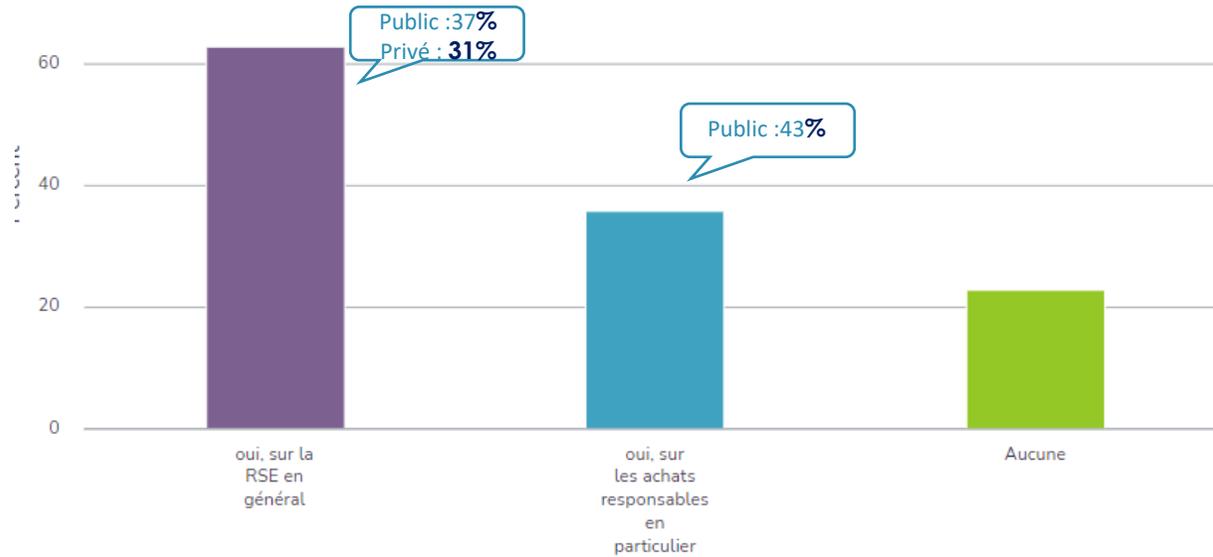
BAROMETRE ACHATS RESPONSABLES 2023

CONTEXTE ET GOUVERNANCE DES ACHATS RESPONSABLES

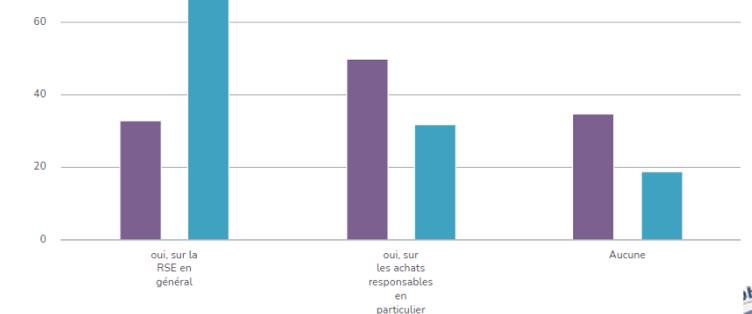
Les engagements

Q9- Votre organisation s'inscrit-elle dans une démarche volontaire de labellisation ou d'évaluation (Plusieurs choix possibles) ?

Base : Dans l'ensemble – 304 réponses



La Charte RFAR est le dispositif d'engagement le plus partagé.





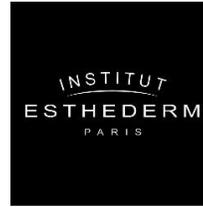
9h55- 11h30 – Comment s'engager ? Quelles démarches déployer ? Témoignages

- ❖ **Le Parcours National des Achats Responsables, un tremplin pour les achats responsables**
- ❖ **La norme ISO20400 Achats Responsables – Comment la norme permet de s'engager dans une démarche vertueuse et créatrice de valeur(S)**
- ❖ **Le Pacte Mondial de l'ONU – Comment les Achats Responsables permettent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU ?**

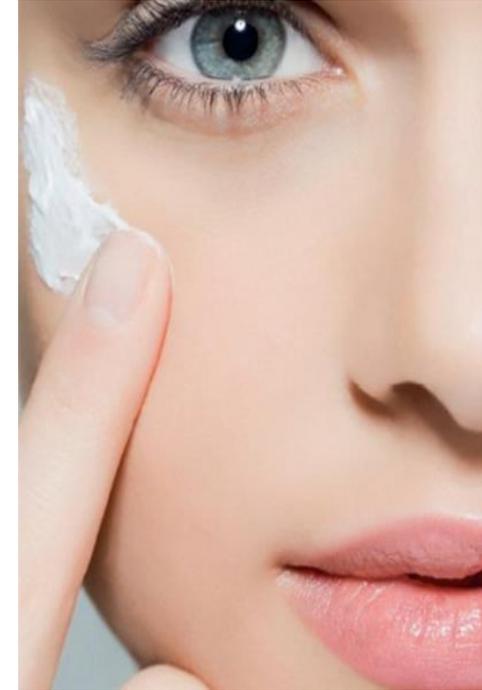


- ❖ **Le Parcours National des Achats Responsables, un tremplin pour les achats responsables**
- ❖ La norme ISO20400 Achats Responsables – Comment la norme permet de s'engager dans une démarche vertueuse et créatrice de valeur(S)
- ❖ Le Pacte Mondial de l'ONU – Comment les Achats Responsables permettent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU ?

BIODERMA
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE



ETAT PUR



SENTIMENT = A lot to be proud of! *Quelle belle épopée!*

+13%
d'évolution
du croissance moyen
depuis 10 ans

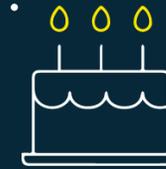


3
marques cohésives
inspirées par la vie

La NAOS
Sphère
c'est :

3 100
NAOS People
animés par le cœur

70
brevets
en **écobiologie**



+40 ans
d'existence

Dans le
TOP 50
des entreprises
de la cosmétique
dans le monde
TOP 10
des entreprises
de la cosmétique
indépendantes

1977
Pionnier de la biologie,
NAOS change le paradigme
de la cosmétologie dans le Skincare

300 000
professionnels de la santé
au service de nos
20 millions
de clients fidèles



600 000
produits fabriqués par jour
1
Bouteille H2O vendue par
seconde

130 pays

made
in **France**

Et chaque seconde une énergie pour que chaque personne des diverses communautés qui font notre destin, se sente comprise, aimée et respectée.

Département Achats NAOs

241 000 000



Dépenses HQ

85 %



Couverts par les acheteurs

31 500



Commandes

2 000



Fournisseurs

12



Acheteurs portefeuilles

Signature de la charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables

Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

En présence de :

Pierre Pelouzet (Médiateur)
Mathilde Michaud (CNA)
Gilles Thierry (CNA)

Célia Meyer
Pascal Gouyet
Stéphane Faustin-Leybach

Politique Achats Responsables NAOS

Pilier 1 : Relations fournisseurs responsables

Délais de paiement – Dépendance économique – Collaboration fournisseurs/NAOS [SRM]

Pilier 2 : Ethique

Charte de déontologie – Charte éthique – Evaluation RSE des fournisseurs

Pilier 3 : Responsabilité environnementale et sociétale

Achats territoriaux – Emissions carbone – Droits de l'Homme et conditions de travail

Suivant les principes de :

ecovadis



Explication de la démarche

Scope

Nous nous sommes évalués sur les **9 premiers critères**, le dernier concernant le médiateur, n'est pas encore concrétisé.

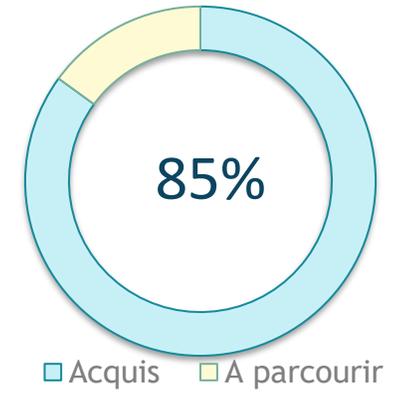
Chacun des 9 critères a été analysé et mesuré sur l'ensemble du **scope NAOS**, incluant les **achats couverts (85% du CA) et non couverts (15% du CA)**.

Tous les critères font partie intégrante de notre reporting Achats Responsables. Les KPI associés sont suivis annuellement.

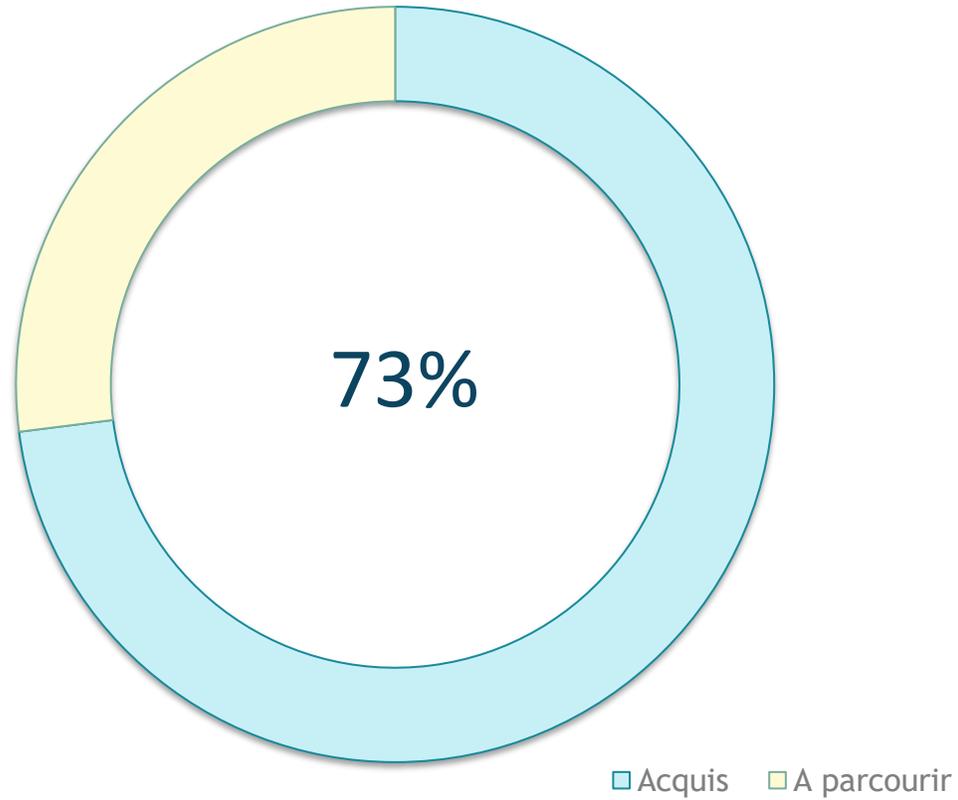
Score global 2022

% de conformité estimé à la charte RFAR

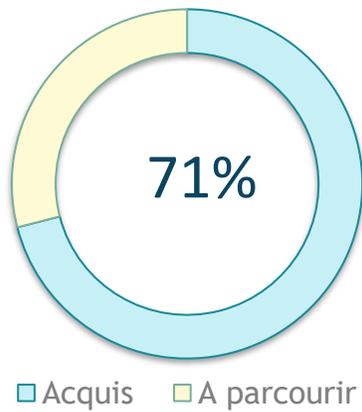
Ambitions 2025



Taux de conformité estimé sur les 9 items



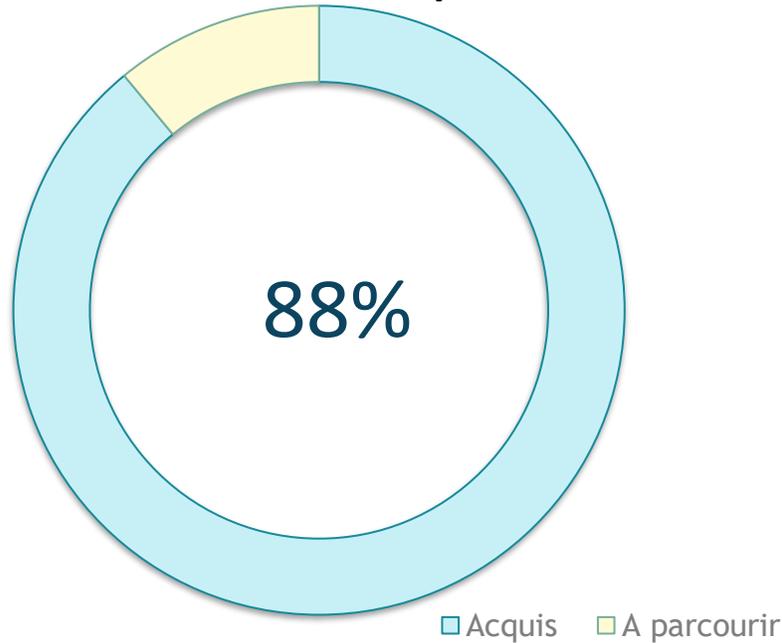
Résultats 2020



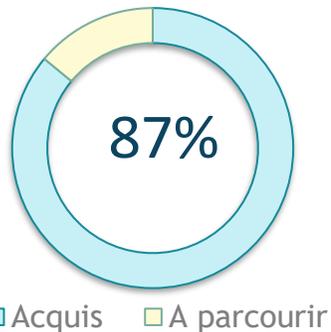
Revue des indicateurs

1. Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs

Relation financière responsable



Décembre 2020



Critère de mesure :

Factures payées dans les délais en valeur

Objectif 2025 :

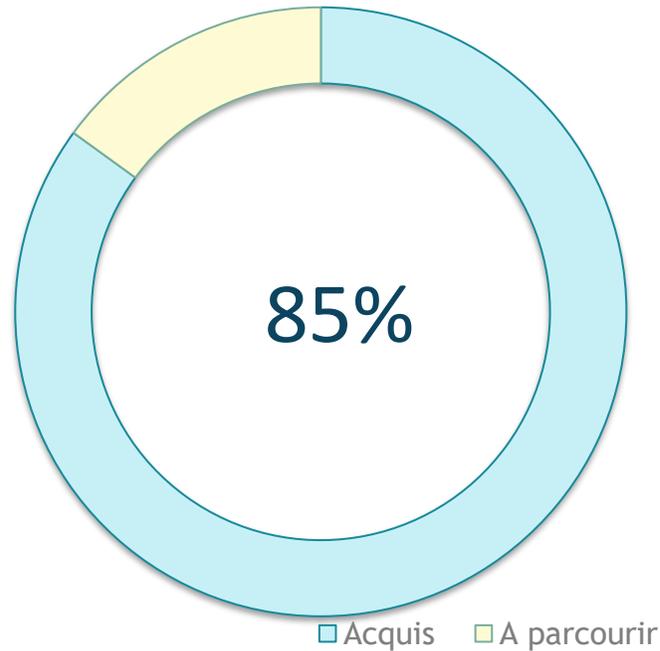
93%

Actions d'amélioration :

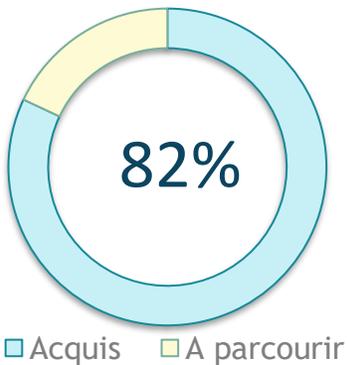
- Distinguer les retards liés à un litige
- Sensibiliser les prescripteurs

2. Entretenir une relation respectueuse avec les fournisseurs

Relation respectueuse avec les fournisseurs



Décembre 2020



✦ N A O S

Critère de mesure :

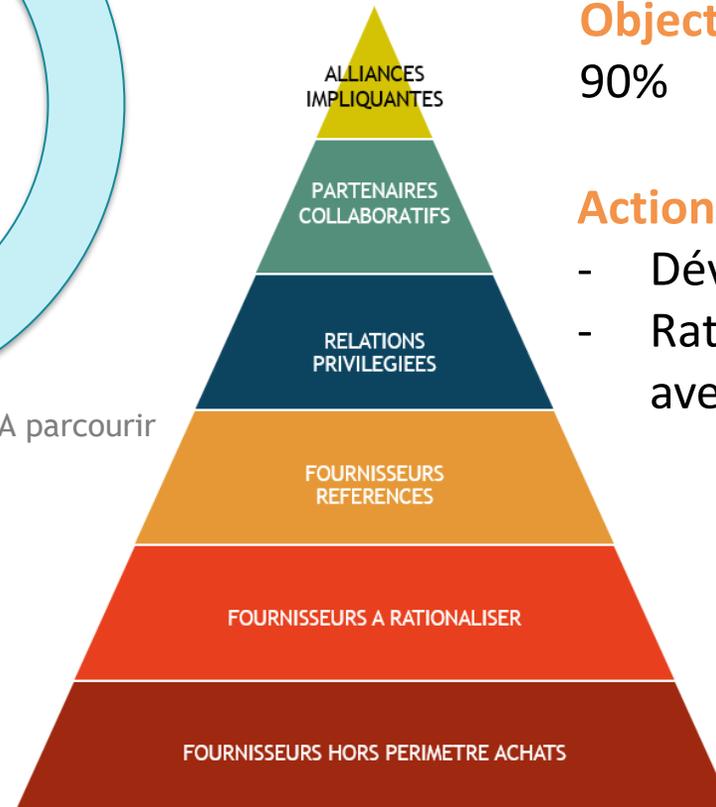
% de CA fournisseurs avec lesquels des relations stables et pérennes sont développées (*parmi les 305 fournisseurs pilotés*)

Objectif 2025 :

90%

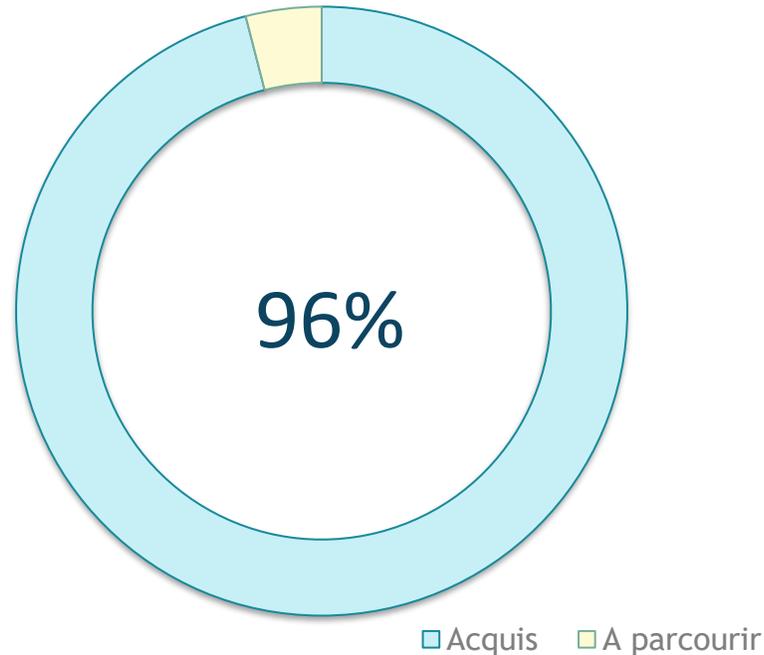
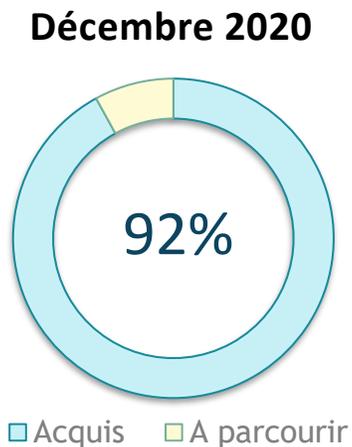
Actions d'amélioration :

- Développer les partenaires collaboratifs
- Rationaliser les fournisseurs en contradiction avec la politique d'achats responsables



3. Identifier et gérer les situations de dépendance

Gérer les risques de dépendance



Critère de mesure :

Nombre de fournisseurs couverts n'étant pas en situation de dépendance (CA HA >20%)

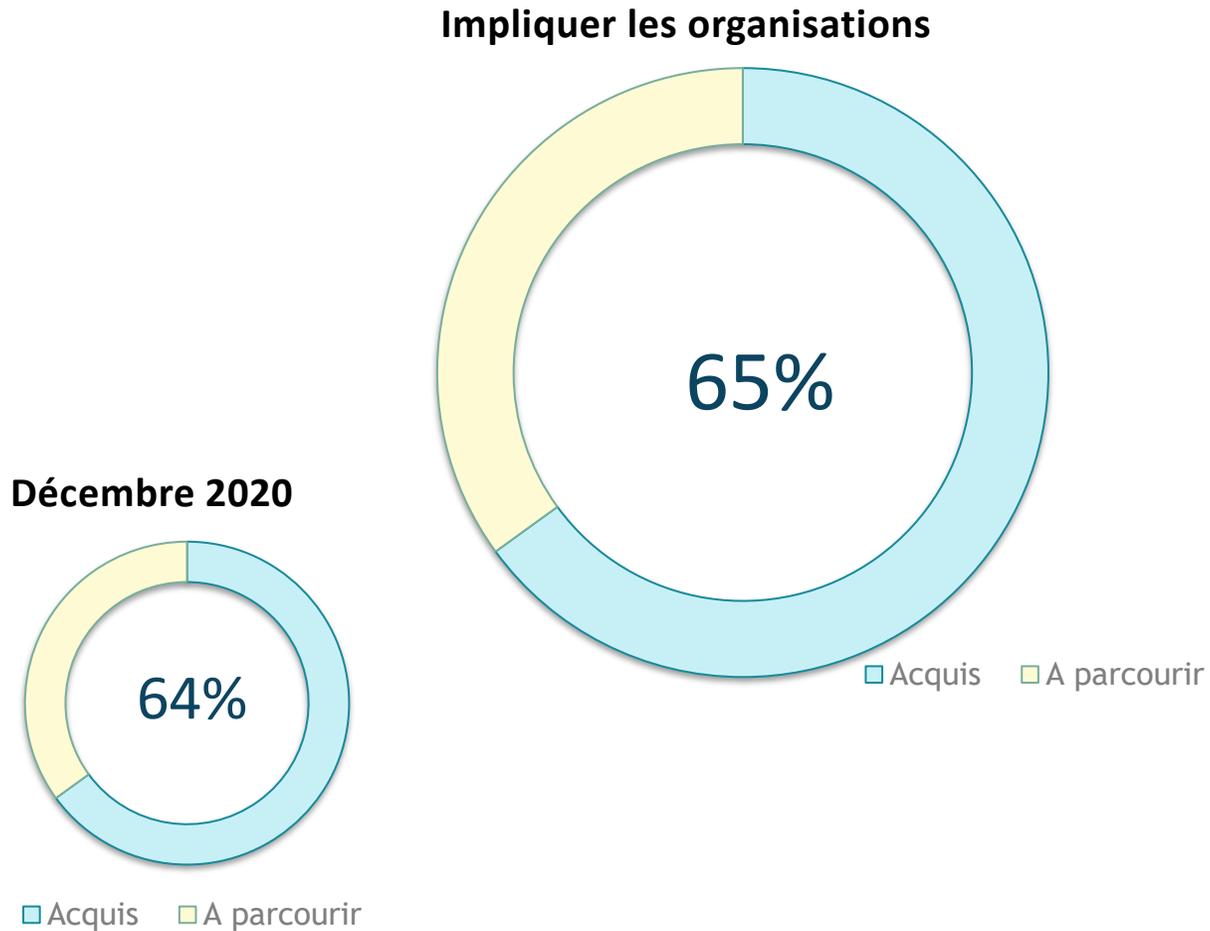
Objectif 2025 :

98%

Actions d'amélioration :

- Evaluer le risque de dépendance sur les achats non couverts

4. Impliquer les organisations dans leur filière



Critère de mesure :

Nombre de fournisseurs de production ayant reçu un prévisionnel (197) / nombre de fournisseurs pilotés SRM (305)

Objectif 2025 :

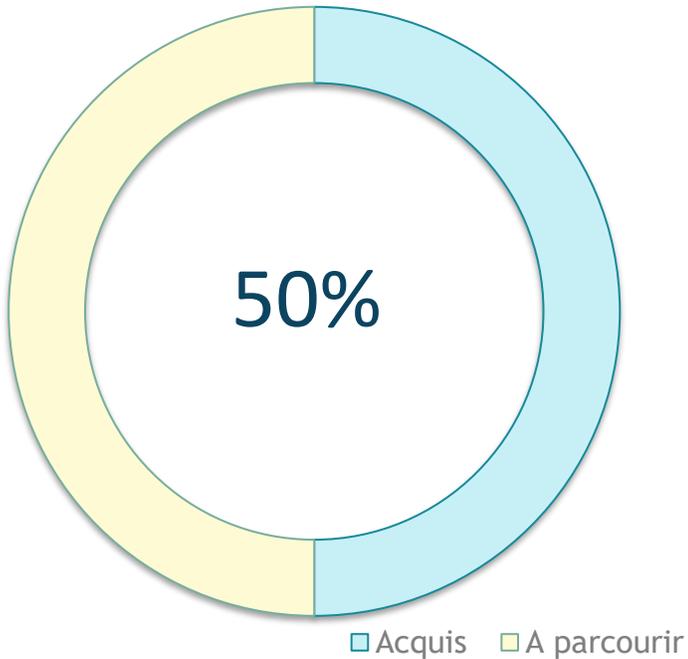
75%

Actions d'amélioration :

- Améliorer la fiabilité des prévisionnels sur 1 an

5. Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie

Raisonnement en coût total



Critère de mesure :

Coût d'achat de production livré + coûts annexes

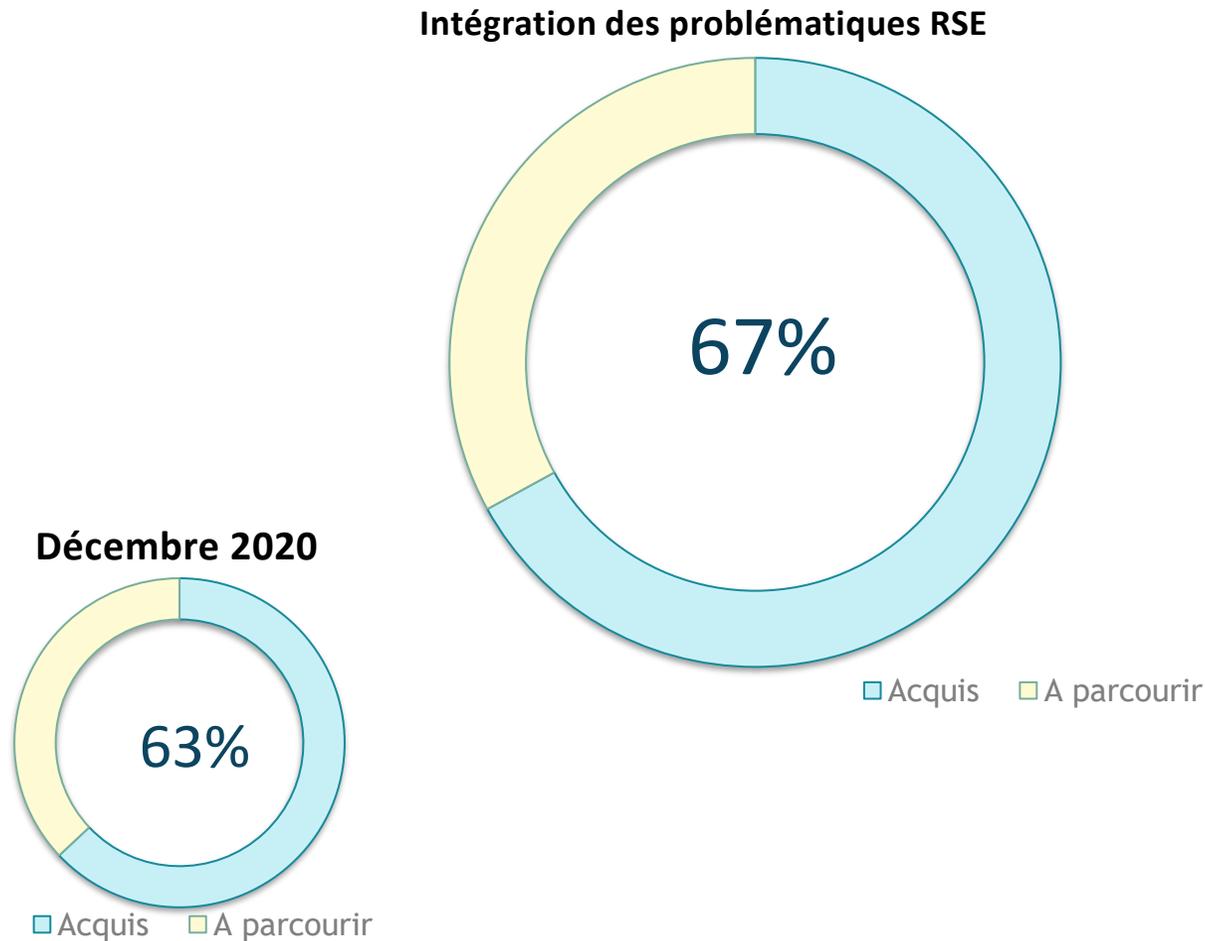
Objectif 2025 :

65%

Actions d'amélioration :

- Affiner le KPI
- Former un acheteur au cycle de vie *CNA*

6. Intégrer les problématiques RSE



Critère de mesure :

Suivi de la notation RSE des fournisseurs + % de signature de la charte éthique (achats couverts)

Objectif 2025 :

85%

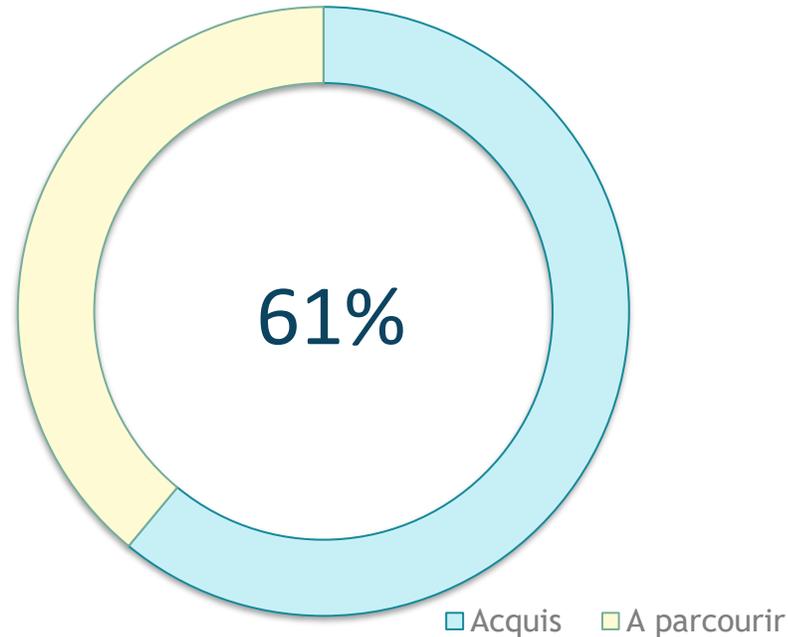
Actions d'amélioration :

- Publication de nos indicateurs extra-financiers
- Sensibilisation de nos fournisseurs à la RSE
- Sensibilisation des prescripteurs

7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise

—

Responsabilité territoriale



Critère de mesure :

% d'achats Made in France en CA sur les achats couverts (origine de fabrication du produit : France)

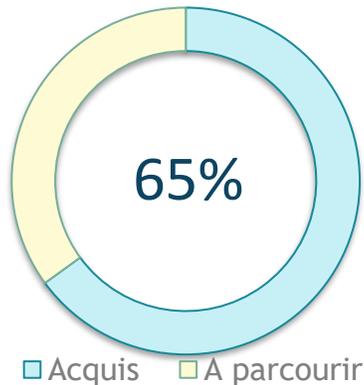
Objectif 2025 :

68%

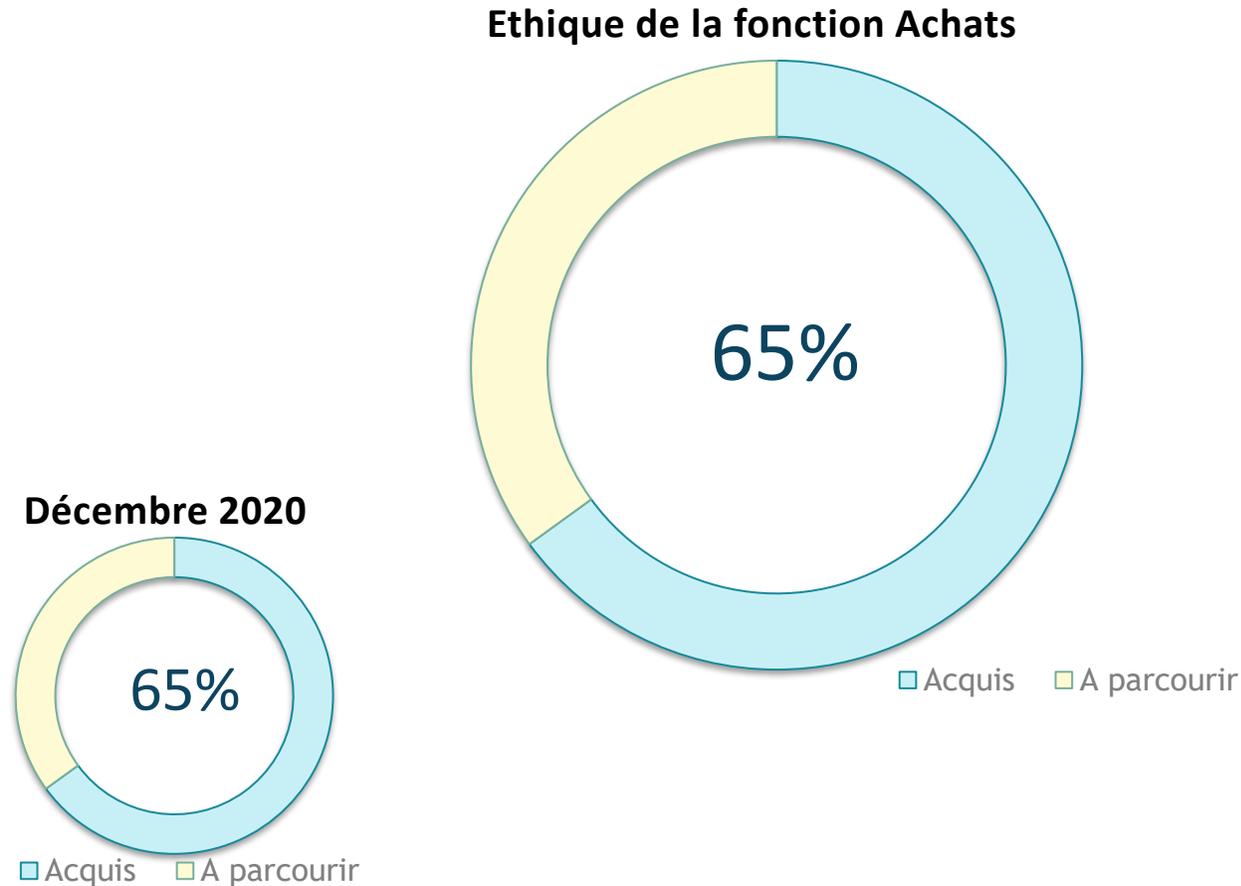
Actions d'amélioration :

- Augmenter l'importance du critère « distance » dans nos appels d'offre
- Mesurer le % de Made in France sur les achats non couverts

Décembre 2020



8. Professionnalisme et éthique de la fonction Achats



Critère de mesure :

% de signature de la charte de déontologie Achats (achats couverts)
+ % d'acheteurs formés aux achats responsables

Objectif 2025 :

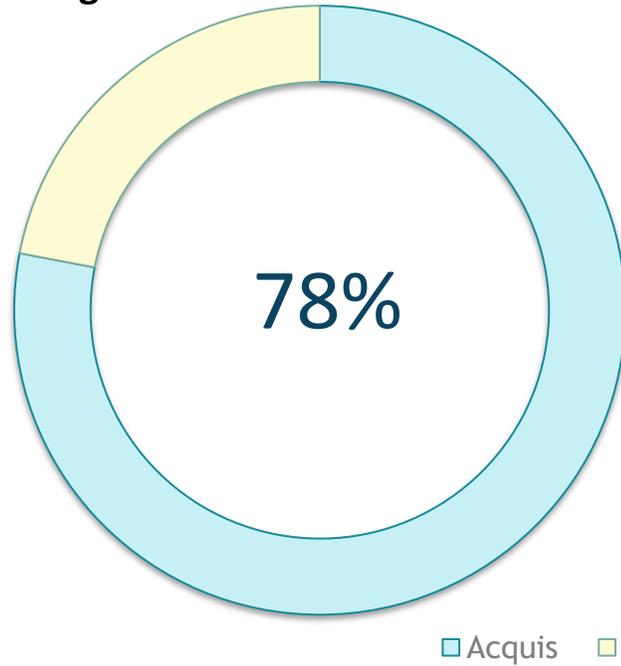
95%

Actions d'amélioration :

Continuer de former les acheteurs sur les problématiques achats responsables

9. Pilotage de la relation fournisseurs

Pilotage de la relation fournisseurs



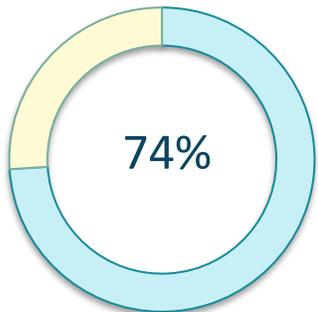
Critère de mesure :

% d'évaluations fournisseurs réalisées sur les fournisseurs de la pyramide SRM

Objectif 2025 :

85%

Décembre 2020



Acquis A parcourir

Revue des indicateurs

10. Une fonction de médiateur « relations fournisseurs »

Indicateur non pris en compte, car 100%

Désignation du médiateur :

Carole Gaumier, responsable du reporting extra-financier

Actions d'amélioration :

- Formation à la médiation pour Carole
- Enquête anonyme auprès de 10 fournisseurs par Carole
- Autres recommandations de la médiation inter-entreprises



Merci pour votre attention

Le Parcours National des Achats Responsables

Matinée OBSAR chez Alliance High Tech du 12/05/2023

Cadre des achats responsables :

- **Objectifs de Développement Durable de l'ONU :** La France est signataire de ces engagements. De nombreuses entités les ont également signés dans le cadre de leurs engagements RSE
- **ISO 26000 :** norme internationale, indicative et méthodologique pour la RSE et le développement durable
- **ISO 20400 :** norme internationale, indicative et méthodologique dédiée aux achats responsables
- **Charte « Relations Fournisseurs Responsables »**
 - Conçue par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats
 - Comporte 10 engagements pour matérialiser une démarche achats responsables
- **Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables :**
 - Créé et piloté par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats
 - Certifie la mise en application et le pilotage des processus de la norme ISO 20400.

Le Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables

Le label reconnaît et valorise la politique achats responsables d'une entité :

- Des achats à impact positif,
- Des relations durables et équilibrées avec les fournisseurs,
- Une influence sur l'écosystème,
- Une démarche d'amélioration continue.

Un comité constitué paritairement par la Médiation des Entreprises et par le Conseil National des Achats l'attribue pour une période de 3 ans. Au cours de cette période, une révision annuelle est effectuée.

L'évaluation est réalisée suivant la norme ISO 20400, référence internationale en termes d'achats responsables, par un cabinet agréé et référencé par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats.

Le seul Label intégralement et exclusivement dédié aux achats, co-décerné par l'état français :

- Pragmatisme et opérationnalité garantis par le CNA, organisation représentative de la profession achats,
- Solidité et équité des critères garantis par la Médiation des Entreprises,
- Opposabilité aux tiers assurée par une évaluation tierce indépendante.

PÉRIMÈTRE ÉVALUÉ DANS LE CADRE DU LABEL

5 grands domaines sont évalués :

- 1 Engagement et gouvernance de l'entité dans une démarche d'achats responsables
- 2 Qualité des relations fournisseurs et sous-traitants
- 3 Respect des intérêts fournisseurs et sous-traitants
- 4 Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats
- 5 Impact des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème

Chaque domaine est évalué sur 3 niveaux :

- L'engagement est-il explicite ?
- La mise en œuvre est-elle en pratique ?
- Un pilotage est-il en place ?

La cohérence du plan de développement est vérifiée :

- Un plan d'actions est-il défini ?
- Est-il cohérent avec la maturité de la démarche ?
- Est-il piloté ?

Le résultat de l'évaluation est exprimé sur 4 niveaux :

- Non tangible ou non réalisé
- Partiel ou incomplet
- Probant
- Exemplaire

Exemple de niveaux d'assurance figurant dans un rapport d'évaluation

Critères	S'engager explicitement	Pratiquer systématiquement	Piloter efficacement	Au global
1.1 Alignement de la politique et de la stratégie d'achat responsable	▲	▲	▲	
1.2 Gestion des risques et opportunités pour définir des priorités		▲	▲	
1.3 Prévention de la corruption	▲			
2.1 Professionnalisation de la fonction et du processus achats	▲		▲	
2.2 Pilotage des relations fournisseurs et développement de la médiation	▲		▲	
2.3 Retour d'expérience, Ecoute active de la voix des fournisseurs				
3.1 Equité financière vis-à-vis des fournisseurs			▲	
3.2 Promotion de relations durables et équilibrées	▲			
3.3 Egalité de traitement entre les fournisseurs et les sous-traitants				
4.1 Préparation d'une stratégie de sourcing responsable				
4.2 Intégration des spécifications RSE dans le cahier des charges				
4.3 Intégration des performances RSE des fournisseurs et sous-traitants				
5.1 Appréciation de l'ensemble des coûts du cycle de vie				
5.2 Contribution au développement du territoire				
5.3 Aide à la consolidation des filières et au déploiement international				

Niveau de maturité :

- « exemplaire »
- « probant »
- « partiel ou incomplet »
- « non tangible ou non réalisé »



Le symbole ▲ identifie les critères majeurs

NB : le préalable à une candidature est de n'avoir aucun critère majeur évalué en « non tangible ou non réalisé »

Intérêt du label pour une entité

Le label s'inscrit dans la démarche RSE globale de l'entité et la conforte dans ses processus achats :

- Evaluation de la maturité, identification des points de progrès, construction d'un plan d'amélioration.
- Choix des étapes en fonction des priorités et de la maturité achats de l'entité.
- Démarche opérationnelle en 3 étapes successives : cap général + mise en œuvre + pilotage.
- Retour sur investissement rapide en interne comme en externe :
 - Appui méthodologique pour structurer les processus achats,
 - Meilleure compréhension des objectifs business et amélioration de l'efficacité interne,
 - Mise en visibilité de la contribution des Achats à la démarche RSE globale de l'entité,
 - Dynamique d'entraînement et de progrès mutuel avec les fournisseurs,
 - Image et rayonnement local,
 - Sentiment d'utilité et de fierté des équipes,
 - Légitimation et visibilité des achats en interne.
- Mobilisation autour de valeurs fortes : responsabilité, loyauté, utilité, impact sur le territoire.
- Constitution d'éléments de preuve pour d'autres labels ou certificats RSE.

Une démarche d'amélioration continue pour l'ensemble de l'entité, qui part de la Direction Générale, implique la Direction Financière, la Conformité, les Risques et toutes les Directions prescriptrices internes ce qui permet de structurer efficacement le processus achats.

MISE EN ŒUVRE

La démarche peut être mise en œuvre par étapes grâce au Parcours National des Achats Responsables dont la vitesse d'exécution reste maîtrisée par l'entité en fonction de sa maturité et de son plan de progrès :

- 1. S'engager en signant la Charte Relations Fournisseurs Responsables <http://www.rfar.fr/>
NB : un autodiagnostic est disponible pour évaluer sa maturité et déterminer un plan d'action avant ou après signature
 - 2. Mettre en œuvre les engagements de la Charte
 - 3. Réaliser un autodiagnostic de maturité par rapport au Label :
<http://www.rfar.fr/label-relations-fournisseurs-achats-responsables/>
 - 4. Amorcer la mise en œuvre du plan d'actions résultant de l'autodiagnostic
 - 5. Faire une déclaration d'intention de candidature au Label auprès de la Médiation des Entreprises
 - 6. Choisir un organisme évaluateur dans la liste des entreprises agréées
 - 7. Se faire évaluer dans les 3 à 12 mois en fonction de l'avancement de son plan d'actions
 - 8. Adresser le dossier d'évaluation au Comité d'Attribution du Label RFAR
-

Le parcours national des achats responsables



Vous avez accès aux ressources documentaires gratuites sur www.mediateur-des-entreprises.fr et www.rfar.fr ainsi qu'à des mesures d'accompagnement tout au long de votre démarche



CONTACTS

Médiation des Entreprises :

- Laurent Denoux : laurent.denoux@finances.gouv.fr
- Sophie Dixon : sophie.dixon@finances.gouv.fr

Conseil National des Achats :

- Michel Augé : michel.auge@cna-asso.fr
- Sébastien de Laissardière : sdelais@outlook.fr



- ❖ Le Parcours National des Achats Responsables, un tremplin pour les achats responsables
- ❖ **La norme ISO20400 Achats Responsables – Comment la norme permet de s'engager dans une démarche vertueuse et créatrice de valeur(S)**
- ❖ Le Pacte Mondial de l'ONU – Comment les Achats Responsables permettent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU ?

Les achats responsables

Levier de performance
économique
et d'innovation



Olivier Constant

Olivier.constant@afnor.org

Le Groupe AFNOR : 4 métiers pour développer et valoriser vos performances ...



Le Groupe AFNOR : source de progrès et de confiance
Particularité : La mission de normalisation et diffusion de normes est reconnue d'intérêt général (Décret)

Une présence affirmée en régions

- **Un réseau actif** dans toutes les régions de France (13 délégations régionales).
- **Un accès** à toute l'information normative et réglementaire.
- **De nombreuses rencontres** sur les sujets d'actualité.
- **Un partenariat** avec tous les acteurs économiques pour répondre à des besoins régionaux collectifs.
- **Des informations et des conseils** sur toutes les prestations du Groupe.



Accueillir
Orienter
Echanger
Anticiper
Participer
Mobiliser
Construire



Une équipe et des solutions dédiées depuis 2010

Contexte & Enjeux



La normalisation et les achats responsables



2007
2009

Elaboration des premières lignes directrices et des recommandations opérationnelles pour les acheteurs



2010

Création d'un groupe de travail « achats responsables », suite à la publication de l'ISO 26000, sous l'impulsion de l'ObsAR pour intégrer cette thématique dans le processus achat



2012

Publication des normes NF X 50-135 Parties 1 et 2



2017

Publication de la norme ISO 20400



Un consensus international

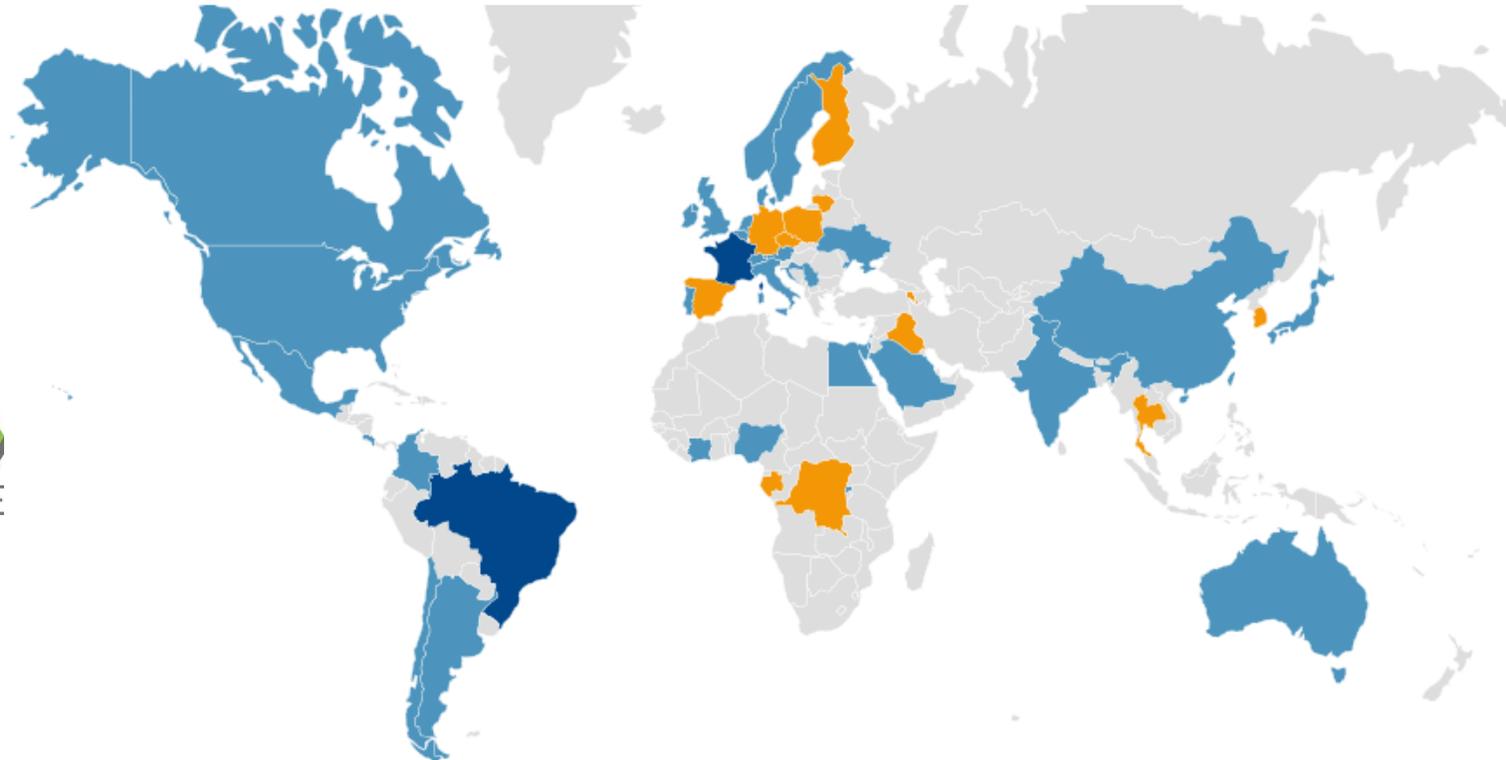
■ 38 PAYS PARTICIPANTS

■ 14 PAYS OBSERVATEURS

65%
de la population mondiale

85%
du PIB mondial

73%
des émissions CO2 mondiales





La norme ISO 20400...

Objectifs de la norme ISO 20400

- Poser les grands principes de la fonction « Achats »
- Clarifier et harmoniser les pratiques de responsabilité des organisations tout au long du processus d'achats
- Apporter un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices aux organisations et à leur fonction Achats
- Faciliter les échanges commerciaux, tant nationaux qu'internationaux



- La norme ISO 20400 est le fruit d'une co-production consensuelle
- Elle est d'application volontaire, toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer

Vue synoptique du contenu de la norme

1. DOMAINE D'APPLICATION

2. RÉFÉRENCES NORMATIVES

3. TERMES ET DÉFINITIONS

4. COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DES ACHATS RESPONSABLES

- 4.1 Concept
- 4.2 Principes
- 4.3 Questions centrales
- 4.4 Facteurs déterminants
- 4.5 Principaux points d'attention

Fournit un aperçu des achats responsables.
Décrit le périmètre et les principes des achats responsables.
Examine les raisons pour lesquelles il est recommandé aux organisations de s'engager dans les achats responsables.

Tous

5. INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LA POLITIQUE ET LA STRATÉGIE D'ACHAT DE L'ORGANISATION

- 5.1 S'engager dans les achats responsables
- 5.2 Clarifier la question de la redevabilité
- 5.3 Aligner les achats sur les buts et objectifs de l'organisation
- 5.4 Comprendre les pratiques d'achat et les chaînes d'approvisionnement
- 5.5 Gérer la mise en œuvre

Donne des préconisations concernant l'intégration des aspects de responsabilité sociétale à un niveau stratégique au sein de la fonction achats, afin de s'assurer que l'intention, la direction et les priorités sont documentées et comprises de toutes les parties impliquées dans les achats responsables.
Un livrable essentiel est la stratégie d'achat responsable.

Direction

Vue synoptique du contenu de la norme

6. STRUCTURER LA FONCTION ACHATS AXÉE SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- 6.1 Gouverner les achats
- 6.2 Accompagner les personnes dans la démarche
- 6.3 Identifier et mobiliser les parties prenantes
- 6.4 Définir les priorités en matière d'achats responsables
- 6.5 Mesurer et améliorer les performances
- 6.6 Etablir un mécanisme pour remédier aux atteintes aux droits

Décrit les conditions et les techniques de management nécessaires à la réussite de la mise en œuvre et à l'amélioration continue des achats responsables.

Direction des achats

7. INTÉGRER LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DANS LE PROCESSUS D'ACHAT

- 7.1 Se baser sur le processus existant
- 7.2 Planifier
- 7.3 Intégrer les spécifications en matière de responsabilité sociétale dans les cahiers des charges
- 7.4 Sélectionner les fournisseurs
- 7.5 Gérer le contrat
- 7.6 Réaliser des retours d'expérience de la relation contractuelle

Décrit la manière dont il convient d'intégrer les aspects de responsabilité sociétale dans les processus d'achat existants. Un livrable essentiel est une stratégie d'approvisionnement intégrant la responsabilité sociétale.

Personnes réellement chargées des achats



Qu'est-ce qu'un achat responsable...

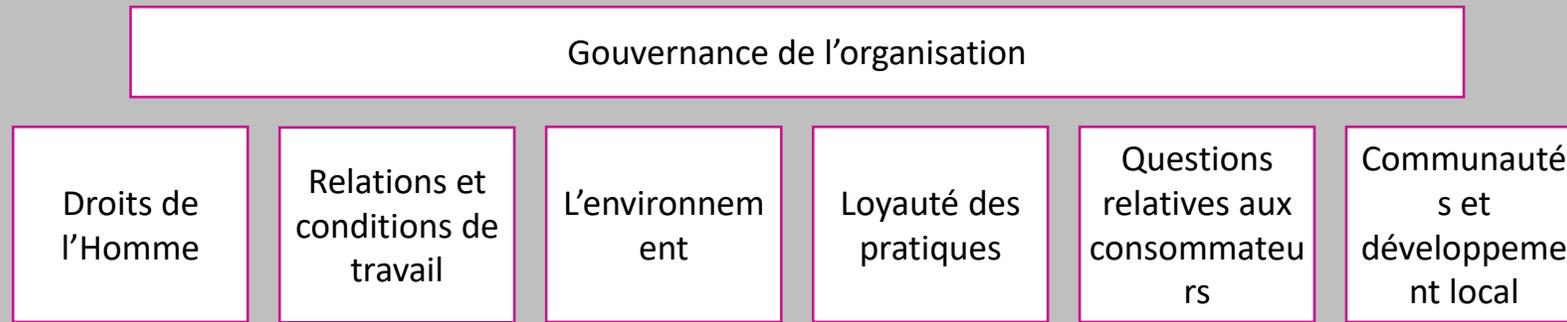
Au sens de la norme ISO 20400 :

« Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie ».

- Il convient de ne pas considérer les achats responsables comme un objectif idéaliste et abstrait, mais comme un objectif raisonnable, pratique et réalisable pour l'entreprise.
- Il englobe les aspects de responsabilité liés aux produits et services et aux fournisseurs intervenant dans la chaîne d'approvisionnement.
- Il contribue à la réalisation des objectifs de responsabilité de l'organisation.

Le périmètre des achats responsables

Les achats responsables couvrent :



= questions centrales de responsabilité sociétale (article 6 de l'ISO 26000)

Il convient donc :

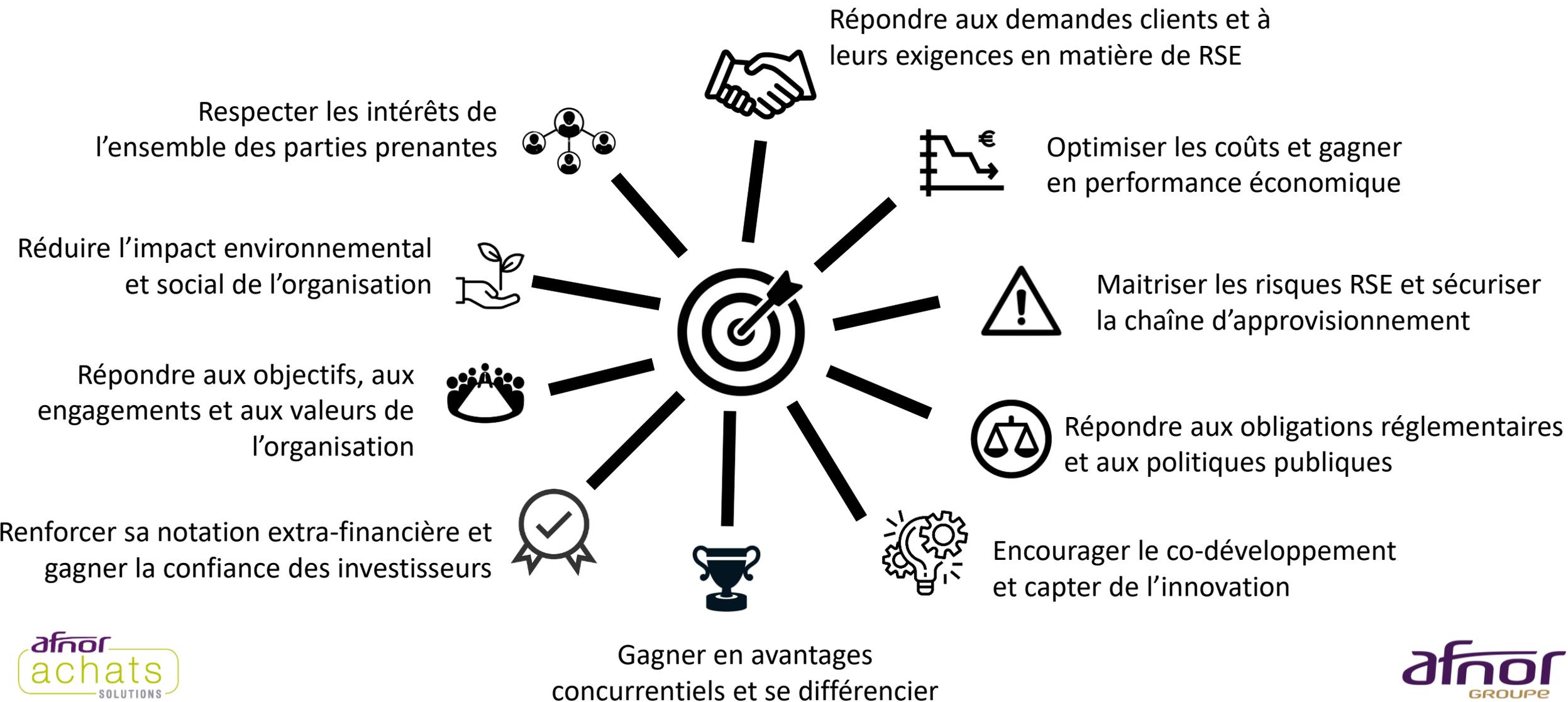
- D'examiner les enjeux en matière de responsabilité sociétale de manière holistique
- De considérer les 7 questions centrales et les 37 enjeux de responsabilité sociétale, ainsi que leur interdépendance
- D'être conscient que les efforts consentis sur un enjeu pourraient impliquer un compromis avec d'autres enjeux
- De rester vigilant au transfert d'impacts sur le cycle de vie des biens ou services



Les principes des achats responsables...

- **Redevabilité** : une organisation se doit d'être redevable de l'ensemble des impacts de ses achats.
- **Transparence** : une organisation doit être transparente dans ses décisions et activités d'achat.
- **Comportement éthique** : une organisation doit se comporter de manière éthique et promouvoir le comportement éthique dans toutes ses chaînes d'approvisionnement.
- **Respect des intérêts des parties prenantes** : une organisation doit respecter, considérer et répondre aux intérêts des parties prenantes impactées par ses achats.
- **Respect du principe de légalité et des normes internationales de comportement** : une organisation doit respecter la légalité, les normes de comportement et les droits de l'Homme.
- **Solutions de transformation et innovante** : une organisation doit encourager les pratiques d'achat innovantes pour obtenir des résultats plus responsables sur les chaînes d'approvisionnement.
- **Focalisation sur les besoins** : une organisation doit raisonner en juste besoin et privilégier les alternatives responsables.
- **Coût du cycle de vie** : une organisation doit tenir compte du coût total de ses achats, mais aussi des coûts et bénéfices pour la société.

Les motivations ou facteurs déterminants...





Les clefs pour réussir

Une démarche portée par une direction générale impliquée = gage de CRÉDIBILITÉ



Une politique achats alignée aux objectifs de l'organisation = gage de PERTINENCE



Une implication des parties prenantes, internes et externes, à la démarche = gage d'EFFICACITÉ



Une priorisation des risques, des enjeux et des objectifs associés = gage de RESPONSABILITÉ



Un processus achats révisé, permettant de bien prendre en compte ces nouveaux enjeux = gage de PÉRENNITÉ



Des indicateurs de mesure et de suivi = gage de PERFORMANCE



Le management des risques

Les fondamentaux

Un risque est la probabilité qu'un événement puisse menacer les activités ou les actifs de l'établissement (matériels ou immatériels) et l'empêcher de réaliser ses objectifs et sa stratégie à long terme.

Il est souvent exprimé en termes de combinaison des conséquences d'un événement (incluant des changements de circonstances) et de sa vraisemblance.

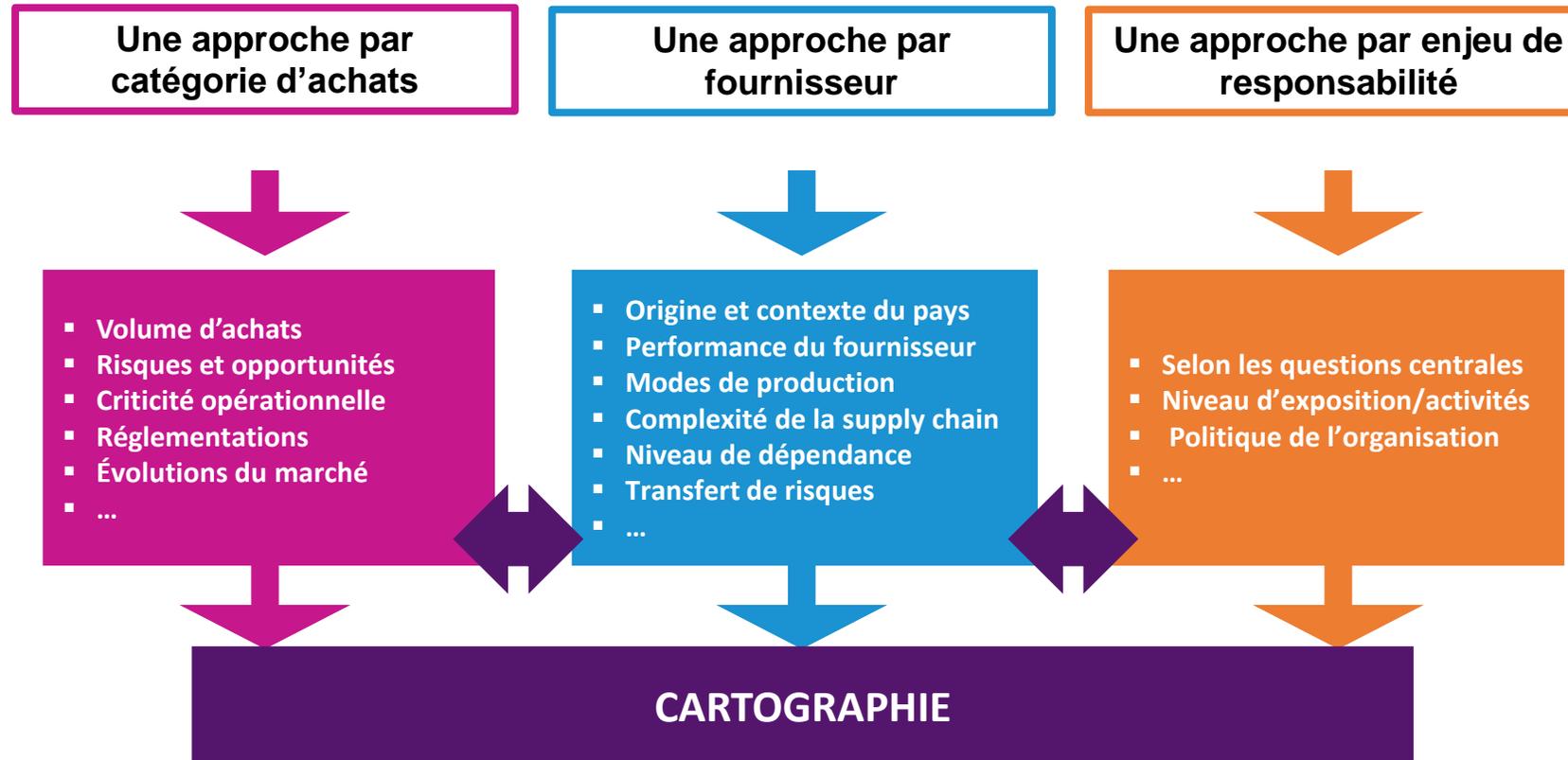


Les 4 étapes clés pour évaluer les risques sont :

- Définition des critères de risque
- Identification du risque
- Analyse du risque
- Évaluation du risque

Les différentes approches d'une cartographie

Les 3 approches recommandées par la norme ISO 20400

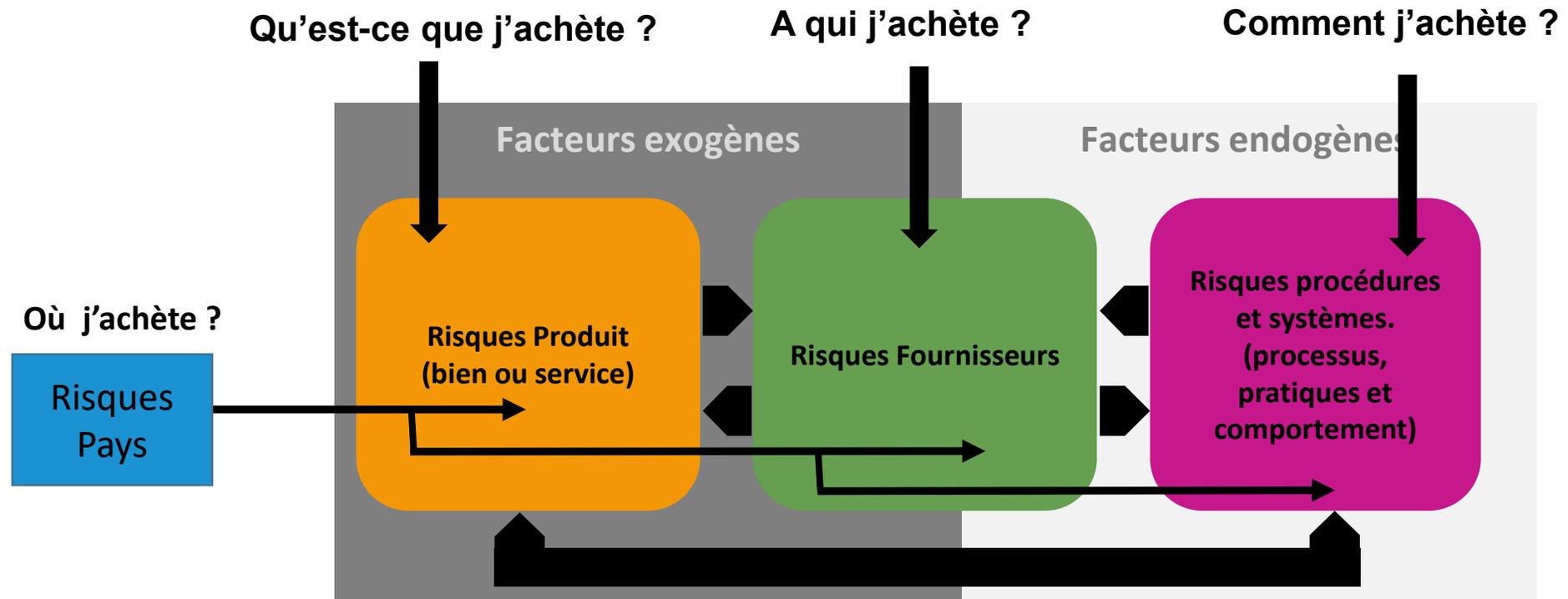


L'approche croisée enjeu / catégorie d'achats

Domaines d'action \ Catégories d'achat	Domaine d'action 1 (ex : changement climatique)	Domaine d'action 2 (ex : santé et sécurité)	Domaine d'action 3 (ex : emploi local)	Autre domaine d'action...
Catégorie 1 (ex : services de nettoyage)	Green	Red	Green	Green
Catégorie 2 (ex : construction de bâtiments)	Orange	Red	Red	Orange
Catégorie 3 (ex : emballages)	Orange	Green	Green	Orange
Autre catégorie d'achat...	Red	Orange	Orange	Green

Figure issue de la norme ISO 20400

L'interaction des facteurs de risques



Sous cet angle, acheter responsable, c'est prendre des mesures actives et correctives tout au long du processus achat pour atténuer les niveaux de risques liés aux activités achats.



UN DISPOSITIF COMPLET ET MODULABLE

pour élaborer un plan de maîtrise des risques efficace, adapté à vos enjeux!

1

**CARTOGRAPHIE
GLOBALE
DES RISQUES
FOURNISSEURS**



Détermination des enjeux
dominants par famille d'achats /
pays

Aide au choix du
référentiel d'évaluation
répondant au mieux à
vos enjeux

2

**ÉVALUATION
EN LIGNE DE
VOS FOURNISSEURS**



Evaluation sur mesure en
fonction de vos enjeux

Des éléments de sortie
concrets qui permettent
une analyse pertinente et
facilitent la prise de
décision

3

**AUDITS
DE VÉRIFICATION
ET INSPECTION
SUR SITE**



Audit sur site
des points critiques

Une vision consolidée
de vos risques et
des plans de progrès
par fournisseur



- ❖ Le Parcours National des Achats Responsables, un tremplin pour les achats responsables
- ❖ La norme ISO20400 Achats Responsables – Comment la norme permet de s'engager dans une démarche vertueuse et créatrice de valeur(S)
- ❖ **Le Pacte Mondial de l'ONU – Comment les Achats Responsables permettent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU ?**



Réseau France

Les Objectifs de développement durable au service des achats responsables

OBSAR – Meyreuil

le 12 mai 2023



Jean-Michel SCUITTO
Directeur Transition Ecologique & Sociale

GSE
Société ambassadrice du Pacte Mondial Réseau France
Membre de l'OBSAR et du Pacte Mondial depuis 2003

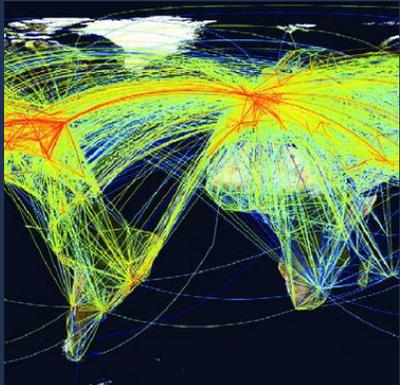
contact : jmscuitto@gsegroup.com

ENJEUX ET CONTEXTE



CONTEXTE MONDIAL EN CRISE

ÉCONOMIQUE



+

SOCIÉTAL



+

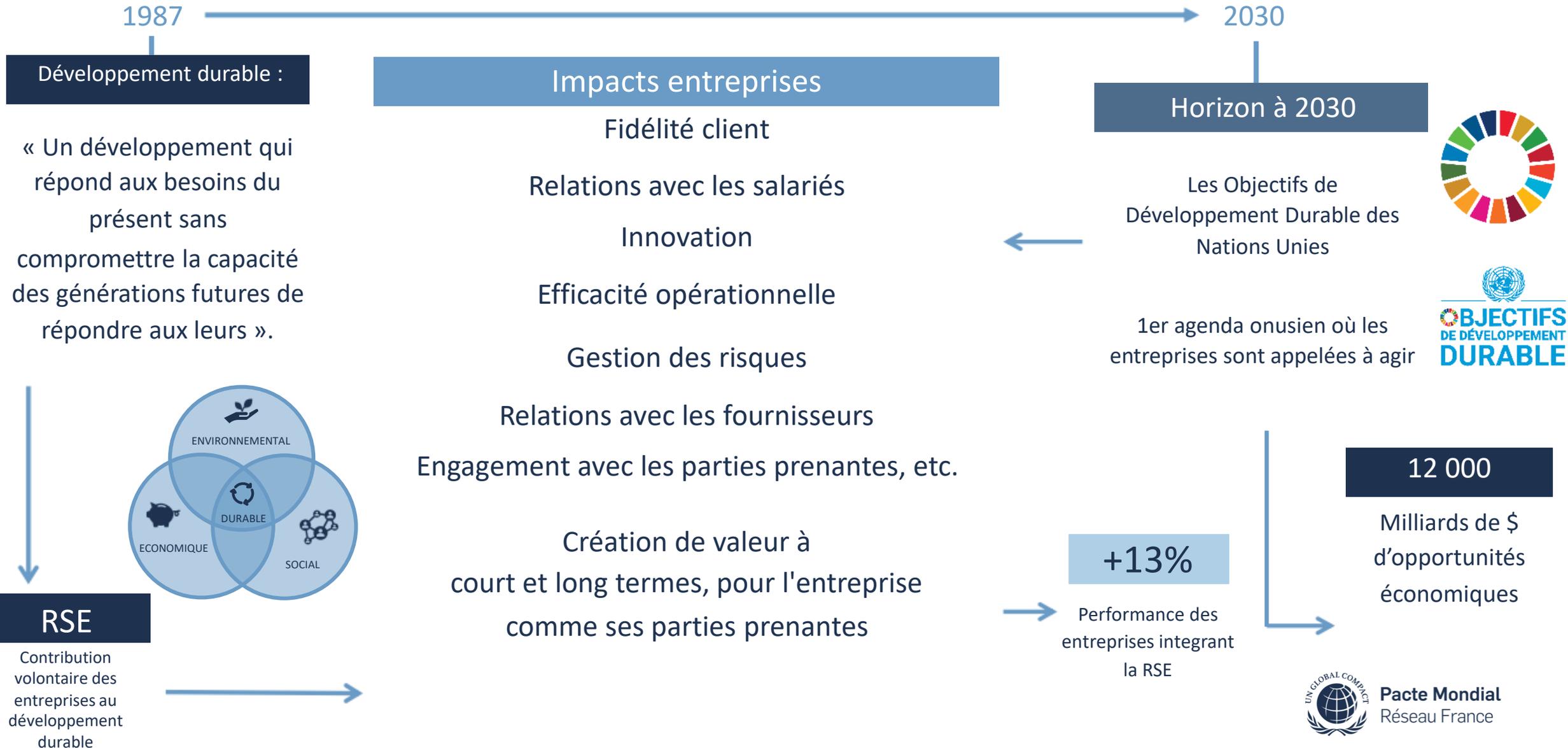
ENVIRONNEMENTAL



UN CONTEXTE LÉGISLATIF

	+ DE 5000 SALARIÉS	250 À 4 999 SALARIÉS	DE 10 À 249 SALARIÉS	MOINS DE 10 SALARIÉS
Loi pacte (2019)	Impactées	Impactées	Impactées	Impactées
Devoir de vigilance (loi du 27 mars 2017)	soumises	Impactées	impactées	Impactées
Devoir de vigilance au niveau de l'UE en 2023				
Anti-corruption : Sapin 2 (loi du 9 décembre 2016)	Soumises	Soumises >500 sal	50 sal lanceurs d'alerte	impactées
Reporting : Déclaration de performance extrafinancière (Ordonnance 19 juillet 2017, décret 9 août 2017)	Soumises	Soumises > 500 sal	Via questionnaire donneurs d'ordre	Via questionnaires donneurs d'ordre
Révision de la directive européenne sur le reporting extra financier (CSRD)				
RH (handicap, égalité femmes/hommes, insertion professionnelle, etc.)	Soumises	soumises	Soumises	
Environnement (éco circulaire, antigaspillage)	Soumises	Soumises	Soumises	Soumises

La responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) : réponse à ces enjeux ?



ALIGNEMENT SUR LES PLANS D'ACTION MONDIAUX

ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT ☑ COP 21



ADOPTION DE L'AGENDA 2030 ☑ ODD



LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

socle de l'engagement des entreprises



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL



3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



10. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du PACTE MONDIAL des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

POURQUOI LES ODD ?

Adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les ODD constituent un plan d'action

- pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité,
- nécessitant la mise en œuvre de partenariats multi-acteurs (ODD17).

Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant

- la pauvreté
- et en assurant une transition juste
- vers un développement durable d'ici à 2030.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



Ces 17 objectifs se déclinent en 169 cibles liées entre elles, s'adressant à tous types d'acteurs.



Pacte Mondial
Réseau France

BAROMÈTRE 2022

en partenariat avec 

ODD et entreprises françaises



Pacte Mondial
Réseau France

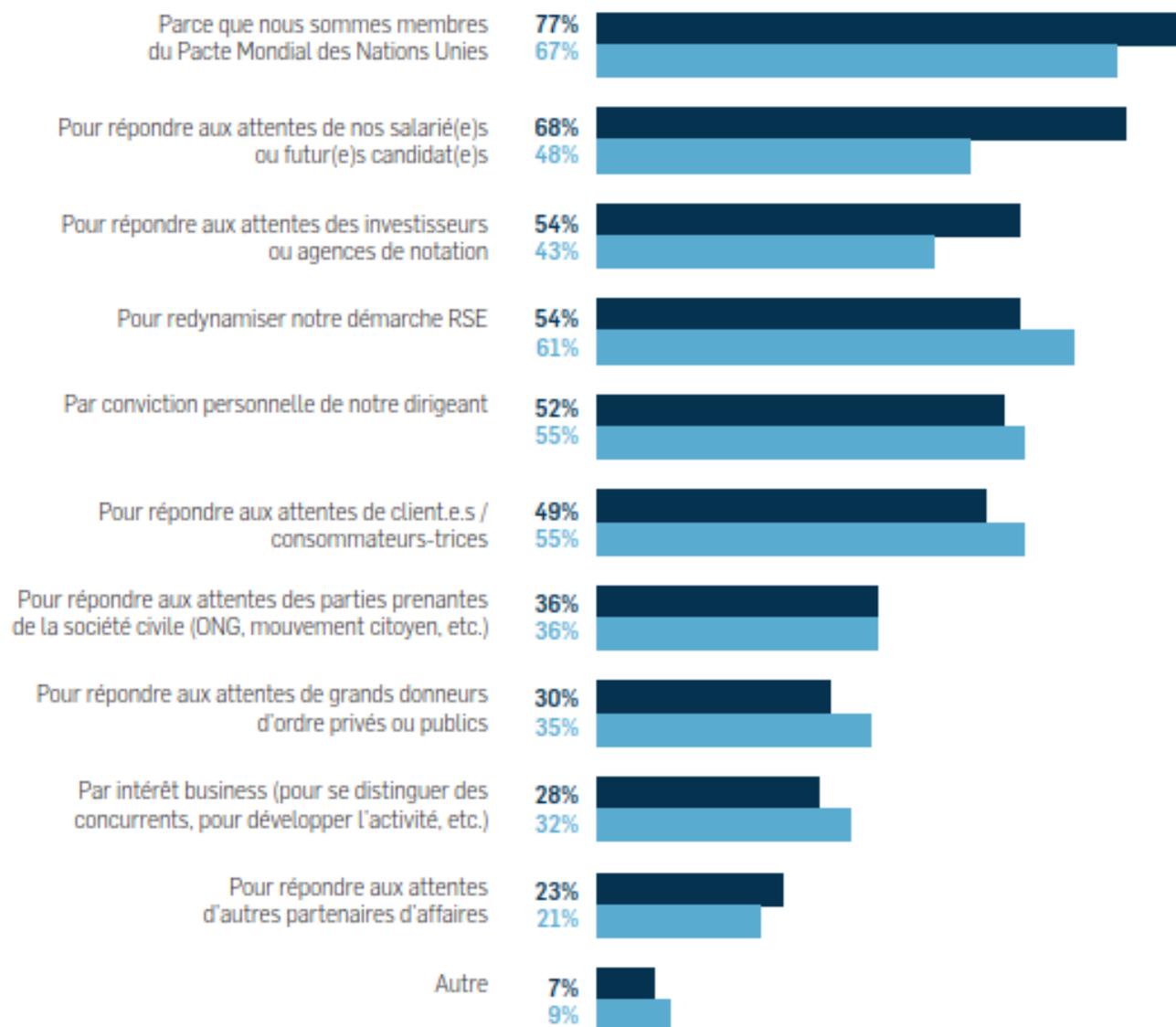
LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- **99% des répondants déclarent avoir intégré une démarche RSE dans leur entreprise.** Parmi ces répondants, une large majorité (87%) est membre du Pacte mondial.
- **Les ODD, facteur de différenciation pour les PME :** pour 82% des PME (72% en 2021), les ODD permettent de se démarquer de leurs concurrents. Pour les ETI, ce résultat est plus faible et s'élève à 58% (contre 52% en 2021).
- **Les ODD, un moyen de dialogue avec les parties prenantes** et un levier pour affiner la démarche RSE. 83% des entreprises déclarent être interrogées sur leurs actions en faveur des ODD par leurs parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes. Un résultat qui illustre l'importance accrue désormais accordée aux ODD par l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise.
- **Depuis 2019, le top 5 des ODD priorisés reste inchangé :**
 - ODD 3 « Bonne santé et bien-être »,
 - ODD 5 « Égalité entre les sexes »,
 - ODD 8 « Travail décent et croissance économique »,
 - ODD 12 « Consommation et production responsable »,
 - ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».



Pour quelles raisons vous-êtes-vous engagés en faveur des ODD ?

(152 répondants en 2022 / 242 en 2021)



Top 5 des ODD - Selon vous les ODD sont :
"Tout à fait d'accord, plutôt d'accord" (169 répondants)

93%

Un langage partagé avec mes parties prenantes (ONG, États, entreprises, agence de notation, Investisseurs, clients, etc.) nationales et internationales

93%

Une façon de rendre ma démarche RSE pertinente en répondant aux vrais enjeux de Développement Durable

89%

Une façon de mesurer la contribution de mon entreprise sur la société

80%

Une nouvelle étape pour ma démarche RSE

70%

Une façon de me démarquer de mes concurrents



Tendances actuelles sur la prise en compte des ODD



COMPLÉMENTARITÉS AVEC LES OUTILS ET RÉFÉRENTIELS RSE



17 Objectifs de Développement Durable	<ul style="list-style-type: none">• Formalisent les 17 priorités mondiales, offrent des objectifs ambitieux et universels, un langage commun
Pacte Mondial des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none">• Plus large initiative mondiale en matière de responsabilité sociétale• Engagement de la direction de l'entreprise au respect des 10 principes• Intégration des ODD aux COP
ISO 26000	<ul style="list-style-type: none">• Offre une méthode de mise en oeuvre• Dialogue avec les parties prenantes
GRI	<ul style="list-style-type: none">• Référentiel de reporting• Définitions d'indicateurs



Principaux ODD associés aux achats responsables



ODD n°8 : travail décent & croissance économique.

« Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. »

Sous-traiter et/ou co-traiter avec les prestataires du Secteur du Travail Protégé & Adapté (ESAT, EA et TIH), entreprises de l'ESS, permettent aux donneurs d'ordre de concrétiser leurs achats solidaires et participer ainsi aux actions en faveur de **l'inclusion**.

Parce que les ESAT, EA et TIH sont des entreprises implantées sur le territoire, le donneur d'ordre ancre encore plus ses actions en local, développe son panel PME/TPE et optimise le montant de sa contribution AGEFIPH ou FIPFPH.

Cet objectif n°8 rappelle également que les entreprises, au titre du devoir de vigilance, ont l'obligation de prévenir les risques sociaux liés aux activités de leurs fournisseurs.

Les acheteurs doivent donc s'assurer que leurs prestataires et sous-traitants de rang 2 et 3 travaillent dans des conditions décentes et respectueuses des droits de l'homme.



ODD n°12 : consommation et production responsable.

« Assurer des modes de consommation et de production durables. »

Les outils de l'économie circulaire comme le cycle de vie des produits, le réemploi, l'éco-conception mais aussi la mise en place d'une supply-chain responsable sont des leviers d'action qui permettent de répondre concrètement à cet objectif n°12.

Par exemple, une entreprise faisant le choix d'équiper ses collaborateurs avec des ordinateurs reconditionnés les incitera à une utilisation de produits technologiques plus responsable : 24 fois plus de CO2 lors de la fabrication d'un PC que lors de son utilisation (Source : Green IT). Ainsi, l'acheteur agira favorablement sur le scope 3 et fera une économie substantielle sur le prix d'achat.

ODD n°13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

« Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. »

En considérant et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées directement et indirectement à son activité (scope 1 et scope 2), mais aussi celles de ses fournisseurs (scope 3 : émissions indirectes en amont et en aval), une entreprise peut considérablement améliorer son bilan carbone et exprimer sa performance RSE dans son rapport extra-financier.

Je constate très peu de Directions des Achats qui travaillent sur le scope 3. Et pourtant, l'ensemble des activités définissant les émissions indirectes peut représenter plus de 80% des émissions d'une organisation (source : ADEME). En collaborant plus avec les fournisseurs, en exigeant de leur part un plan de progrès en matière de bilan carbone, en insérant des clauses environnementales dans les appels d'offre et en augmentant le poids des critères RSE dans l'évaluation des offres fournisseurs (CF mieux-disance), les Directions des Achats peuvent jouer un rôle déterminant en matière de RSE au sein de leur entreprise.

Les 17 ODD sont de véritables leviers de performance pour agir en faveur du développement durable et de la RSE. Les utiliser permet aux Directions des Achats d'innover leur approche collaborative tant interne qu'externe et de contribuer à rendre leur entreprise encore plus différenciante.



France : PLAN NATIONAL POUR DES ACHATS DURABLES (PNAD 2022-2025)

La commande publique

Elle constitue un levier formellement identifié par les Objectifs de développement durable (ODD), notamment au sein de l'**ODD 12** (Établir des modes de consommation et de production durables) ...

et en particulier la cible 12.7 « Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales. »

D'autres objectifs contiennent des mesures pouvant également se rattacher à des actions portées par le levier de la commande publique

FEUILLE DE ROUTE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Engagements et objectifs de
GSE à horizon 2025

2025

GSE

STRATÉGIE ESG

GSE

GOUVERNANCE	 ÉTHIQUE Garantir l'éthique et la transparence
	 STRATÉGIE Engager la stratégie dans le développement durable
SOCIAL	 DROITS HUMAINS Respecter les droits humains et la diversité
	 SANTÉ Assurer la santé et le bien-être des personnes
ENVIRONNEMENT	 CLIMAT Réduire les consommations et l'empreinte carbone
	 BIODIVERSITÉ Préserver les espaces naturels et les espèces
	 DÉCHETS Réduire, réutiliser et recycler les déchets

LES 7 ENJEUX PRIORITAIRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À GSE

La stratégie développement durable de GSE s'articule autour des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) pour piloter 7 enjeux prioritaires.

L'éthique, la stratégie, les droits humains, la santé, le climat, la biodiversité et les déchets font l'objet de plans d'actions, de reporting et de pilotage spécifiques. Ces enjeux ont été identifiés en combinant une analyse globale des impacts du Groupe, une prise en compte des lignes directrices internationales (ISO 26000, Global Reporting Initiative (GRI), Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies) et d'une analyse de matérialité. Ils sont approuvés par la Direction du Groupe ainsi que chaque Responsable de Département concerné, pour affirmer leur priorité dans l'ensemble des activités de GSE.

Pour chacun de ces enjeux, GSE s'engage à être exemplaire dans ses propres pratiques, tout en appliquant ses engagements sur ses opérations. Notre mot d'ordre : **être une entreprise engagée pour des bâtiments durables.**

STRATÉGIE ESG

		UNE ENTREPRISE ENGAGÉE	POUR DES BÂTIMENTS DURABLES
GOUVERNANCE	 ÉTHIQUE Garantir l'éthique et la transparence	Conformité éthique transparence et redevabilité	Devoir de vigilance et achats responsables devoir de conseil et relation client
	 STRATÉGIE Engager la stratégie dans le développement durable	Gouvernance valeurs et engagements stratégie et évaluations sensibilisations	Management environnemental innovation
SOCIAL	 DROITS HUMAINS Respecter les droits humains et la diversité	Droits humains égalité des chances gestion des carrières et formation partenariats et mécénat	Emploi d'insertion impact économique devoir de vigilance
	 SANTÉ Assurer la santé et le bien-être des personnes	Bien-être au travail conditions et organisation du travail santé et sécurité au bureau	Confort intérieur santé et sécurité sur chantier
ENVIRONNEMENT	 CLIMAT Réduire les consommations et l'empreinte carbone	Consommations d'énergie mobilité sobriété numérique bilan carbone & compensation	Efficacité énergétique et énergies renouvelables ACV et bilan carbone consommations des chantiers compensation carbone
	 BIODIVERSITÉ Préserver les espaces naturels et les espèces	Espaces verts sensibilisation et responsabilisation	Artificialisation et perméabilité des sols protection des espaces naturels et des espèces espaces verts
	 DÉCHETS Réduire, réutiliser et recycler les déchets	Réduction des déchets communication responsable recyclage et valorisation	Réduction des déchets réutilisation des matériaux recyclage sur chantier



ÉTHIQUE

Garantir l'éthique
et la transparence



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

		ENGAGEMENTS	OBJECTIFS 2025	
			Objectif 2025	Résultat 2020
CONFORMITÉ	Respecter l'ensemble du droit applicable, notamment en matière de concurrence, de corruption, de droit du travail et de droit de l'environnement.	Action en justice pour comportement anti-concurrentiel, corruption, pratiques antitrust, manque d'information sur les produits, non-confidentialité des données, écocide ou autre dégradation environnementale	0	0
ÉTHIQUE	Appliquer les principes de la charte éthique. Former les collaborateur-trices aux pratiques éthiques. Prévenir les risques de corruption et de conflits d'intérêt. Protéger les lanceurs d'alerte.	Cas réglés dans le cadre de la procédure de protection des lanceurs d'alerte	100%	100%
		Collaborateur-trices formés à la lutte contre la corruption	100%	100%
TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ	Communiquer régulièrement sur la performance en matière de développement durable. Appliquer le principe de transparence avec l'ensemble des parties prenantes. Intégrer les parties prenantes à la stratégie de l'entreprise.	Évaluation moyenne de la communication interne par les collaborateur-trices	4/5	3,5/5
		Évaluation moyenne de la transparence de l'information par les collaborateur-trices GSE	4,5/5	3,6/5
		Part de fournisseurs satisfaits ou très satisfaits de la communication de GSE	95%	86%
		Part de clients intégrés à la démarche satisfaction client	100%	94%
		Satisfaction des parties prenantes vis à vis de la politique RSE de GSE	5/5	3,4/5



ÉTHIQUE

Garantir l'éthique
et la transparence



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2025

Objectif 2025 Résultat 2020

DEVOIR DE VIGILANCE ET ACHATS RESPONSABLES

Travailler avec les fournisseurs et sous-traitants pour assurer le respect des principes du développement durable sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Intégrer des critères de sélection relatifs au développement durable dans les appels d'offre. Évaluer la performance des fournisseurs sur les sujets ESG. Accompagner les fournisseurs dans l'amélioration de leurs pratiques et l'innovation. Former les acheteurs aux achats responsables.

Part du volume d'achats évalué sur les sujets ESG	70%	3%
Part de cahiers des charges intégrant des spécifications sociales et/ou environnementales	100%	À mesurer
Niveau de maturité des fournisseurs au regard du développement durable	70%	45%
Nombre de fournisseurs accompagnés pour améliorer leurs pratiques ESG	30	5
Part d'acheteurs formés aux achats responsables	100%	95%

DEVOIR DE CONSEIL ET RELATION CLIENT

Intégrer dans toutes les offres des solutions permettant de réduire l'impact environnemental des bâtiments. Améliorer continuellement l'expertise de GSE et conseiller les clients sur les meilleures solutions au regard de l'environnement. Garantir la satisfaction des clients. Avoir un discours marketing clair et précis, des arguments commerciaux avérés et démontrés. Sensibiliser les clients aux enjeux du développement durable.

Part de clients prêts à retravailler avec GSE	100%	97%
Taux de satisfaction client	100%	91%
Part de projets intégrant une démarche environnementale	100%	À mesurer
Part de communications réseaux sociaux en lien avec le développement durable	20%	À mesurer
Part de communications presse en lien avec le développement durable	100%	À mesurer



STRATÉGIE

Engager la stratégie dans le développement durable



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS 2025		
		Objectif 2025	Résultat 2020	
GOUVERNANCE	Réaliser un examen trimestriel des avancées de la feuille de route avec la Direction de GSE via le Comité RSE et valider les orientations stratégiques. Intégrer les collaborateurs-trices à la démarche via le réseau de correspondant-es RSE.	Part de correspondant-es RSE femmes	50%	62%
		Part de correspondant-es RSE localisé-es à l'étranger	20%	10%
		Taux de participation au réseau des correspondant-es	90%	À mesurer
		Part de salarié-es déclarant avoir confiance en la Direction de GSE	100%	95%
VALEURS ET ENGAGEMENTS	Diffuser les chartes de GSE autour de 4 thématiques : éthique, droits humains, environnement et achats responsables. Mettre à jour leur contenu tous les 4 ans. Former l'ensemble des collaborateur-trices aux engagements de GSE.	Collaborateur-trices se reconnaissant dans les valeurs de l'entreprise	4,5/5	4,2/5
		Part de collaborateur-trices formé-es aux chartes de l'entreprise	100%	100%
STRATÉGIE ET ÉVALUATIONS	Intégrer le développement durable à la stratégie globale de GSE à court, moyen et long terme. Déployer une stratégie de réduction des impacts globale. Évaluer annuellement les résultats des politiques en place. Faire vérifier et évaluer les informations extra-financières par des tiers.	Score d'évaluation EcoVadis global	80/100	74/100
		Score d'évaluation EcoVadis - éthique	90/100	70/100
		Score d'évaluation EcoVadis - social	90/100	80/100
		Score d'évaluation EcoVadis - environnement	85/100	80/100
		Score d'évaluation EcoVadis - achats responsables	80/100	50/100
SENSIBILISATIONS	Sensibiliser et former les collaborateur-trices de manière continue sur les différents sujet du développement durable. Communiquer mensuellement sur les actions en place et bonnes pratiques. Organiser un événement fédérateur autour du développement durable chaque année.	Niveau de connaissance de la RSE par les collaborateur-trices	7/10	5,1/10
		Perception de la RSE par les collaborateur-trices comme utile ou indispensable pour l'avenir de GSE	100%	91%



STRATÉGIE

Engager la stratégie dans le développement durable



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2025

Objectif 2025 Résultat 2020

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Organiser la gestion des projets afin de réduire et maîtriser les impacts environnementaux. Intégrer le sujet à tous les niveaux des projets et auprès de toutes les équipes techniques.

Part de chantiers visant une certification environnementale ou labellisation relative au chiffre d'affaires

75%

74%

INNOVATION

Intégrer les enjeux du développement durable dans toutes les démarches d'innovation du Groupe. Rencontrer de nouveaux partenaires et tester des solutions innovantes pour l'environnement.

Part de projets en conception construction réalisés en BIM

100%

À mesurer

Évaluation moyenne de la créativité et l'innovation par les salarié-es

4,5/5

4,1/5



DROITS HUMAINS

Respecter les droits humains et la diversité



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

		ENGAGEMENTS	OBJECTIFS 2025	
			Objectif 2025	Résultat 2020
RESPECT DES DROITS HUMAINS	Garantir des emplois stables, qualifiés, dans le respect des normes du travail et diffuser les principes de la charte droits humains de GSE.	Part de salarié-es en CDI	95%	93%
		Part de stagiaires et alternants dans l'effectif total	<15%	13%
ÉGALITÉ DES CHANCES	Garantir la diversité et l'égalité des chances. Lutter contre toute forme de discrimination. Promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des jeunes femmes. Prévenir les situations de harcèlement. Promouvoir l'emploi des jeunes et des séniors.	Index égalité femme-homme	90/100	84/100
		Part de salariées femmes	50%	39%
		Part de salariées femmes cadres	60%	46%
		Part de salarié-es de moins de 30 ans	>15%	22%
		Part de salarié-es de plus de 45 ans	>30%	37%
		Part de travailleurs reconnus handicapés dans l'effectif total	6%	0,7%
GESTION DES CARRIÈRES ET FORMATION	Proposer des missions adaptées et former et accompagner les collaborateur-trices tout au long de leur carrière.	Evaluation de l'intérêt des missions par les salarié-es	4,5/5	4,2/5
		Evaluation de la responsabilité et de l'autonomie par les salarié-es	4,5/5	4,3/5
		Evaluation de la reconnaissance des managers par les salarié-es	4,5/5	3,9/5
		Evaluation de la formation et du développement des compétences par les salarié-es	4/5	3,7/5
		Evaluation de l'évolution des carrières et de la mobilité par les salarié-es	4/5	3,4/5
		Nombre d'heures de formation par salarié-e	28h	25,7h
PARTENARIATS ET MÉCÉNAT	S'engager pour le développement local et soutenir des projets d'intérêt général en lien avec la stratégie développement durable du Groupe.	Nombre d'interventions de collaborateur-trices GSE dans des actions d'économie sociale et solidaire locales (en nombre de demi-journées mobilisées)	20	À mesurer



DROITS HUMAINS

Respecter les droits humains
et la diversité



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2025

Objectif 2025 Résultat 2020

INSERTION

Mettre en place un groupe de travail pour développer les pratiques d'insertion sur les chantiers GSE. Sensibiliser les collaborateur-trices et les fournisseurs pour étendre la pratique

Part de collaborateur-trices sensibilisé-es au sujet de l'insertion

100%

À mesurer

Part d'heures travaillées en insertion sur chantier

5%

À mesurer

IMPACT ÉCONOMIQUE

Identifier et définir la notion de local dans les projets de GSE. Participer à l'activité économique locale et aux emplois locaux.

Nombre d'emplois en équivalent temps plein mobilisés par les chantiers

2 800

2 489

Part d'emplois locaux sur les chantiers

À définir

À mesurer



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Assurer la santé et le bien-être des personnes



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

		ENGAGEMENTS	OBJECTIFS 2025	
			Objectif 2025	Résultat 2020
BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL	Mettre en place des infrastructures, équipements et pratiques garantissant le bien-être au travail et la convivialité. Soutenir les pratiques sportives et culturelles.	Taux de turn-over	<7,5%	8,0%
		Évaluation de GSE par ses salarié-es	5/5	4,5/5
		Part de salarié-es prêt-es à recommander GSE à leur entourage	100%	97%
		Part de salarié-es prenant assez ou beaucoup de plaisir au travail	100%	93%
		Part de salarié-es assez ou beaucoup motivé-es et impliqué-es chez GSE	100%	98%
CONDITIONS ET ORGANISATION DU TRAVAIL	Garantir des conditions de travail favorisant l'épanouissement professionnel. Promouvoir un management de confiance favorisant l'esprit d'initiative et l'esprit d'équipe. Protéger l'équilibre vie privée vie professionnelle et le droit à la déconnexion. Développer la pratique du télétravail.	Évaluation des équipements par les salarié-es	4,5/5	4,2/5
		Évaluation de l'espace de travail par les salarié-es	4,5/5	3,9/5
		Évaluation de l'implication des salarié-es par les salarié-es	4,5/5	4,2/5
		Évaluation de l'esprit d'équipe par les salarié-es	4,5/5	4,2/5
		Évaluation de l'encadrement par les salarié-es	4,5/5	3,8/5
		Évaluation de l'ambiance au travail par les salarié-es	4,5/5	4,2/5
		Évaluation des objectifs et attentes claires par les salarié-es	4,5/5	3,9/5
		Évaluation de la bienveillance et de l'équité par les salarié-es	4,5/5	4/5
		Évaluation du sens donné au travail par les salarié-es	4,5/5	4/5
SANTÉ & SÉCURITÉ AU BUREAU	Former les collaborateur-trices à la sécurité routière. Prévenir les risques psychosociaux. Garantir l'ergonomie des postes de travail.	Part des salarié-es de GSE considérant les conditions de sécurité beaucoup ou assez remplies	100%	98%



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Assurer la santé et le bien-être des personnes



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2025

Objectif 2025 Résultat 2020

CONFORT INTÉRIEUR	Mettre en place des études systématiques liées au confort thermique, visuel, acoustique et à la qualité de l'air pour mieux mesurer le confort intérieur des bâtiments. Mettre en place des objectifs précis une fois les données capitalisées. Développer la capacité interne à réaliser les études.			
		Part de projets incluant une étude de confort thermique (ex : STD - Simulation Thermique Dynamique)	100%	À mesurer
		Part de projets incluant des études d'éclairage intérieurs et extérieurs de lumière naturelle	100%	À mesurer
		Part de projets incluant un Plan de Qualité de l'Air Intérieur (PQAI)	100%	À mesurer
		Part de collaborateur-trices techniques formé-es au confort acoustique	100%	À mesurer
SANTÉ ET SÉCURITÉ SUR CHANTIER	Former et sensibiliser l'ensemble des équipes techniques et des compagnons. Réaliser des audits de chantier régulier.	Taux de fréquence des accidents	<4	7



CLIMAT

Réduire les consommations et l'empreinte carbone



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

	ENGAGEMENTS	OBJECTIFS 2025		
		Objectif 2025	Résultat 2020	
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE	Sensibiliser les collaborateurs-trices aux économies d'énergie. Réaliser des travaux de rénovation du siège pour réduire les consommations. Déployer des compteurs dans chaque agence pour connaître les consommations et développer les bonnes pratiques.	Évolution des consommations d'électricité au siège depuis 2017	-40%	-35%
MOBILITÉ DURABLE	Promouvoir la pratique du covoiturage et l'utilisation de modes de transports à faible émission (transports en commun, vélo, train). Limiter les déplacements en avion. Réduire l'impact de la flotte de véhicules de fonction. Développer le télétravail et la visioconférence. Sensibiliser les collaborateurs-trices.	Nombre de km parcourus par salarié-e	24000 km	28530 km
		Part de l'air dans les déplacements en France	<10%	8%
		Part du rail dans les déplacements en France	>50%	20%
		Part de la route dans les déplacements en France	<40%	72%
		Nombre de trajets Marseille-Paris en avion	0	298
		CO2 émis par collaborateur lors des déplacements professionnels en France	2,5 TCO2	3,3 TCO2
		Émissions de CO2 moyennes des véhicules de la flotte	96	104
		Consommation réelle moyenne de la flotte	5,3 L/100km	6,1 L/100km
		Part de véhicules loués à taux de CO2 inférieur à 120	100%	57%
		Distance moyenne ingénieur - chantier	100 km	169 km
		Émissions de CO2 moyennes des événements internes	1,1 TCO2	1,4 TCO2
		Part de salarié-es pratiquant au moins une fois par mois le covoiturage	30%	4%
		Part de salarié-es utilisant au moins une fois par mois les transports en commun	40%	11%
Part de salarié-es utilisant au moins une fois par mois les modes actifs	20%	6%		
SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE	Réduire l'impact des pratiques numériques. Choisir des serveurs alimentés en énergies renouvelables. Sensibiliser aux bonnes pratiques.	Nombre de mails échangés par collaborateur-trice	13 000	15 316
		Poids carbone des données stockées sur les serveurs utilisés par GSE	À valider	À mesurer
BILAN CARBONE & COMPENSATION	Compenser l'ensemble des émissions de CO2 liées au fonctionnement de l'entreprise (mobilité et consommations d'électricité).	Part des émissions liées au fonctionnement de l'entreprise compensées	100%	96%



CLIMAT

Réduire les consommations et l'empreinte carbone



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS		OBJECTIFS 2025	
		Objectif 2025	Résultat 2020
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES	Mesurer précisément les consommations liées aux projets. Enregistrer les niveaux de la réglementation thermique pour chaque projet. Promouvoir les engagements de la charte AFIOLOG. Mesurer la consommation réelle des bâtiments construits pour atteindre les objectifs fixés par le décret tertiaire de 2030 dès 2025.	Indicateur de performance énergétique moyen des projets	Cep - 10% (RE2020) À mesurer
		Part de projets incluant une mise à jour RT 2012/RE 2020 en fin de conception et en fin de chantier	100% À mesurer
		Part de projets avec GTB proposant la solution de suivi des consommations énergétiques enerGiSE©	100% À mesurer
		Part de projets avec GTB incluant la solution de suivi des consommations énergétiques enerGiSE©	50% À mesurer
		Part de projets incluant une étude de potentiel d'autoconsommation	100% À mesurer
		Part de toiture photovoltaïque moyenne proposée	50% À mesurer
ANALYSES DE CYCLE DE VIE (ACV) ET BILAN CARBONE	Mesurer précisément l'impact carbone des constructions de GSE pour proposer à tous les clients de GSE des options afin de réduire l'empreinte carbone du bâtiment. Connaître les plans de réduction carbone des fournisseurs des matériaux les plus carbonés. Participer activement à l'établissement de la méthode de calcul carbone et à la définition des seuils carbone pour les entrepôts logistiques avec l'AFIOLOG.	Part de projets incluant une ACV (produits de construction et équipements) en phase étude	100% À mesurer
		Part de projets en BIM DOE incluant une ACV à la réception du bâtiment	100% À mesurer
CONSOMMATION DES CHANTIERS	Mesurer plus précisément les consommations énergétiques et d'eau liées aux chantiers. Trouver des solutions pour mesurer les consommations de carburant.	Part de chantiers équipés d'équipements de mesure des consommations énergétiques et d'eau	100% À mesurer
COMPENSATION CARBONE	Identifier des solutions de compensation carbone sur site (espaces verts, haies...). Compenser les émissions de nos chantiers.	Part de projets proposant des solutions de compensation carbone avec label Bas Carbone	50% À mesurer



BIODIVERSITÉ

Préserver les espaces naturels
et les espèces



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

ENGAGEMENTS		OBJECTIFS 2025		
		Objectif 2025	Résultat 2020	
ESPACES VERTS	Favoriser le développement de la biodiversité dans les espaces verts des sites de GSE. Préférer les espèces endogènes et mellifères. Réaliser un audit faune flore des agences pour mettre en place des mesures actives.	Part de sites appartenant au Groupe GSE ayant réalisé un audit faune flore	100%	0%
SENSIBILISATION	Sensibiliser les collaborateur-trices, notamment les équipes techniques, aux enjeux de la biodiversité. Installer des panneaux de parcours biodiversité dans les espaces extérieurs.	Nombre de sensibilisations internes sur le thème de la biodiversité par an	10	2



BIODIVERSITÉ

Préserver les espaces naturels et les espèces



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS		OBJECTIFS 2025		
		Objectif 2025	Résultat 2020	
ARTIFICIALISATION ET PERMÉABILITÉ DES SOLS	Mettre en place des systèmes de mesure plus précis relatifs à l'utilisation des surfaces. Réduire les consommations de surface (entrepôts à étages, parkings à étages...). Favoriser la perméabilité des sols. Promouvoir la gestion des eaux de pluie par bassins d'infiltration.	Part de parkings perméables (lorsque les conditions techniques le permettent)	100%	À mesurer
		Part de projets incluant une mesure d'infiltration permettant de dimensionner les bassins d'infiltration	100%	À mesurer
PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET DES ESPÈCES	Conserver et protéger la végétation existante lorsque celle-ci ne figure pas dans l'emprise du bâtiment et des voiries. Penser le phasage en cohérence avec les périodes de nidification. Réduire les nuisances liées à l'éclairage.	Part de zones de biodiversité conservées (hors bâtiment et voirie)	100%	À mesurer
		Part des projets incluant des projets paysagers étudiés par un-e écologue	100%	71%
ESPACES VERTS	Étudier la possibilité de réaliser de la séquestration ou compensation carbone sur site (projets paysagers, haies). Engager un écologue en interne pour améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les projets GSE. Garantir des projets paysagers étudiés pour être favorables à la biodiversité.	Part de projets incluant au moins 50% des linéaires en périphérie de parcelle avec haies champêtres favorisant la pollinisation	100%	À mesurer
		Part des projets incluant au moins une zone humide	100%	À mesurer



DÉCHETS

Réduire, réutiliser et recycler les déchets



UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

ENGAGEMENTS		OBJECTIFS 2025		
		Objectif 2025		Résultat 2020
RÉDUCTION DES DÉCHETS	Sensibiliser les collaborateur-trices à la réduction des déchets, notamment liés à la vaisselle jetable et aux impressions. Supprimer les achats de gobelets, bouteilles et capsules jetables.	Volume de feuilles consommées par salarié-e	2000	2742
		Nombre de gobelets et tasses jetables consommés	0	18 780
		Litres d'eau en bouteille consommés	0	23 106
		Nombre de capsules de café consommées	0	42 920
RECYCLAGE ET VALORISATION	Sensibiliser les collaborateur-trices au tri sélectif au bureau. Garantir le compostage des biodéchets liés au restaurant d'entreprise. Recycler la totalité du matériel informatique auprès d'une entreprise d'insertion.	Part de déchets de bureau valorisés	70%	27%
COMMUNICATION RESPONSABLE	Optimiser le nombre d'impressions marketing. Prévenir le gaspillage lors des salons, notamment alimentaire et de matériel. Offrir des goodies utiles et de production écoresponsable.	Réduction du nombre de feuilles imprimées pour les documents marketing depuis 2018	-40%	À mesurer



DÉCHETS

Réduire, réutiliser et recycler les déchets



POUR DES BÂTIMENTS DURABLES

ENGAGEMENTS

OBJECTIFS 2025

Objectif 2025 Résultat 2020

MESURER ET RÉDUIRE

Mesurer de manière fiable le tonnage et la typologie des déchets de chantier. Impliquer les fournisseurs dans la démarche de réduction, notamment des emballages.

Part de projets faisant appel à un prestataire pour la gestion des déchets, pour l'optimisation du suivi des déchets et la valorisation

100%

À mesurer

RÉUTILISER ET RECYCLER

Améliorer les pratiques de réutilisation ou de recyclage des chutes et surplus de chantier. Renforcer l'exemplarité en déployant les pratiques de recyclage dans les bases vie.

Taux de valorisation des déchets de chantiers

95%

À mesurer

Taux de valorisation matière (hors gravats)

70%

À mesurer



GSE



Pacte Mondial
Réseau France

WWW.PACTEMONDIAL.ORG



Pacte Mondial
Réseau France

RENDEZ-VOUS EN RÉGION À GRENOBLE

JEUDI 26 JANVIER | 18H-21H
ALPEXPO, GRENOBLE

LES RENDEZ-VOUS EN RÉGION





11h30 - 12h - Comment embarquer les équipes et les fournisseurs ?



Matinée Achats Responsables
Le 12 mai 2023

merci !